

# 7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5153

26 novembre 2022

Prix : 1,80 €

7jours.fr

Pascal  
**Portelli**  
président  
du Directoire  
Delta Dore

DELTA **ADORE**  
**PILOTER**  
VOTRE ÉNERGIE

**CYBER  
BRETAGNE**

Un campus  
en 2023

**ÉCOLE  
FERRANDI**  
Inauguration  
à Rennes

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS





## SALLES DE RÉUNION

Capacité d'accueil :  
jusqu'à 700 personnes.



## ACTIVITÉS

Karaoke, soccer, golf, bowling,  
cinéma, simulateur de chute  
libre, karting, trampoline park...



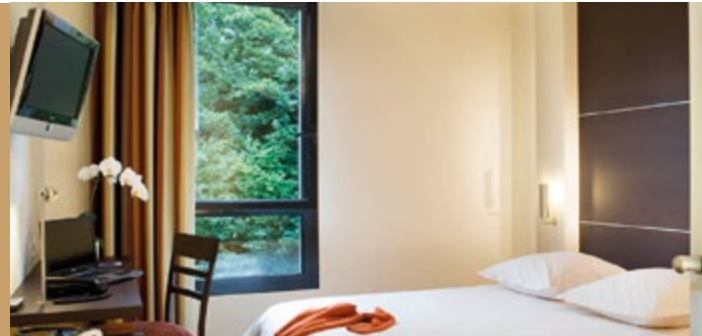
## RESTAURATION BAR

Large choix de restaurants



## HÔTELLERIE

Hébergement ★★ ★



# Imaginez votre séminaire à Cap Malo

Organisez votre séminaire **100% personnalisé** sur un seul et même site.  
Profitez d'un **large choix** de loisirs outdoor et indoor, de restauration et  
d'espaces de travail pour un **séminaire sur-mesure**.

PERSONNALISEZ VOTRE JOURNÉE OU VOTRE SÉJOUR SUR [CAP-MALO.COM](http://CAP-MALO.COM)

Renseignements : [contact@cap-malo.com](mailto:contact@cap-malo.com)

Cap  
Malo<sup>®</sup>  
INCENTIVE



# SOMMAIRE

## 7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,  
N° 5153  
ÉDITÉ PAR « 7jours »  
SAS au capital de 54 000 €  
SIÈGE SOCIAL :  
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES  
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr  
E-MAILS : contact@7jours.fr  
redaction@7jours.fr  
ADRESSE POSTALE : BP 8033  
35103 RENNES Cedex 3.

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

## DIRECTRICE :

Nadine RAFFIN

## RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

## RÉDACTION :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

## DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

## MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

## RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :

Nadine RAFFIN

## PUBLICITÉ :

Nadine RAFFIN

## ABONNEMENTS &

## ANNONCES LÉGALES :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

## PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

## IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €

ABONNEMENT 1 AN : 55 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésoHebdoEco.



## Actualité p/04

- Campus Cyber Bretagne
- Brèves / Carnets
- Connect'In Lorient

## Économie p/10

- Brèves
- Inauguration  
Ferrandi Paris, campus  
de Rennes
- Commissaires de justice
- Entreprise Sorenir
- Mois de l'ESS
- Startup Elobloom
- Bâtiment
- Entreprise Évoléo
- Artisanat

## Focus p/24

- Pascal Portelli,  
président du directoire  
de Delta Dore

## Expertise p/30

- Les vices cachés  
en immobilier

## Art de vivre p/34

- Galerie Laute (Rennes)
- Concert  
swing de Noël (Dinard)

## Annonces légales p/36



# Cybersécurité Le campus cyber breton devrait voir le jour en 2023

Par Karine Barbé

Lors de l'European Cyber Week qui s'est déroulé le 15 novembre dernier à **Rennes**, Loïg Chesnais-Girard a accueilli Michel Van Den Berghe, président du Campus Cyber National. Ce nouveau lieu totem dédié à la cybersécurité devrait voir sa déclinaison bretonne se mettre en place dès 2023. Le président de la Région Bretagne a également profité de l'occasion pour présenter le futur centre breton de réponses aux cyberattaques, Le CSIRT.

« Il y a urgence à créer un réseau de campus cyber territoriaux, car la cybercriminalité augmente » alerte Michel Van Den Berghe, président du Campus Cyber « La cybercriminalité génère plus d'argent que le trafic de drogue, c'est une mafia très industrialisée ». Pour rappel, l'idée de la création d'un campus réunissant les forces vives de la cybersécurité française est née à l'initiative du président Emmanuel Macron, centre mis en place en février 2022. Le Campus Cyber, établi dans le quartier de la Défense à Paris, rassemble des industriels, des startups, des services de l'État, des associations et des acteurs de la recherche. L'objectif est double : œuvrer à la sécurité numérique de la nation et faire émerger des « licornes » pour positionner en bonne la place la France sur la scène internationale.

« Il y a urgence à créer un réseau de campus cyber territoriaux, car la cybercriminalité augmente »

## La guerre est déclarée

Phishing, ransomware, piratage... chaque jour, des dizaines d'entreprises et collectivités sont frappées par des cyberattaques, comme la Guadeloupe qui subit en ce moment même « une attaque de grande ampleur ». D'ailleurs, ces derniers mois, on constate une multiplication des assauts contre les hôpitaux, les villes, les départements... « En Europe, les premières cibles et les premiers dommages d'attaques sont subis par les banques et les industries sauf en France où c'est le secteur public qui est visé en premier », indique Michel Van Den Berghe. Une spécificité qui pourrait s'expliquer par le plus grand nombre de petites collectivités et structures publiques qui maillent le territoire Français. Le nombre d'attaques par rançongiciels a été multiplié par 4 en un an. D'après le Baromètre de la cybersécurité en entreprise CESIN 2022, plus d'une entreprise française sur deux a vécu au moins une cyberattaque au cours de l'année 2021.



L'European Cyber Week qui s'est déroulé le 15 novembre dernier à Rennes

©KB7Jours



Sachant que seuls 50 % des entreprises portent plainte, le nombre réel d'attaques est encore sûrement sous-estimé. « *Nous nous devons de développer de manière « safe » l'ensemble de nos éco-systèmes publics et privés. Il y a derrière le sujet cyber, un sujet de démocratie, de liberté* » souligne Loïg Chesnais-Girard. La France est le 4<sup>e</sup> pays le plus attaqué au monde.

« La cybercriminalité génère plus d'argent que le trafic de drogue, c'est une mafia très industrialisée »

### La Bretagne, bras armé contre la cybercriminalité

Le territoire breton s'est imposé progressivement en matière de cybersécurité à l'échelle nationale et européenne. Les entreprises privées y côtoient les institutions étatiques et académiques. Elle tient la barre haute derrière l'Île-de-France « *À ce jour, 80 % des ressources cyber sont en Île-de-France, 15% en Bretagne* », détaille Loïg Chesnais-Girard. La candidature de la Bretagne pour accueillir un « *campus cyber breton* » était donc naturelle. Le campus breton fédérera les entreprises, les acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation grâce à diverses actions.

## Les chiffres de la Cyber en Bretagne

8 000 emplois

160 entreprises

1 milliard de chiffre d'affaires

200 chercheurs dédiés

3 500 étudiants formés / an

Les évènements, rencontres, groupes de travaux, ne seront pas centralisés en un lieu unique, mais répartis sur les bassins bretons à savoir Brest, Lannion, Lorient, Rennes et Vannes. La Région s'appuie sur son agence économique BDI (Bretagne développement innovation) pour piloter ce campus cyber. Les objectifs affirmés sont notamment de viser 100 % des entreprises et acteurs publics aux standards de la sécurité numérique en 2030; démultiplier l'accès aux financements nationaux et européens pour les acteurs de la cyber bretonne; conforter le 2<sup>e</sup> rang national de la Bretagne, en matière de recherche, via le nombre de chercheurs et de brevets. « *Plus qu'une structure, le campus régional est un catalyseur* », précise-t-on à la Région.

« À ce jour 80 % des ressources cyber sont en Île-de-France, 15% en Bretagne »

Remise officielle également du dossier de candidature du Campus Cyber Breton par Loïg Chesnais-Girard à Michel Van den Berghe



### Le CSIRT pour administrer les premiers secours en cas d'attaque

Outre le campus cyber, la Région Bretagne se dote d'un nouvel outil dans sa mallette stratégique pour lutter contre la cybercriminalité : Le CSIRT (Computer Security Incident Response Team). Ce centre d'urgence peut être vu comme « *le cyberSAMU des entreprises et des collectivités* » image Jérôme Tre-hardy, conseiller régional délégué au Numérique. Ces urgentistes interviennent donc pour administrer les premiers secours aux organisations visées par une cyberattaque. Le CSIRT est mis en place avec le soutien technique et financier, de l'ordre de 1 million d'euros, de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Son directeur vient d'être recruté pour organiser la structure juridique et le modèle économique de ce centre. Par ailleurs, le CSIRT contribuera à sensibiliser plus largement au risque numérique et au développement d'une culture cyber.

« LE CSIRT, c'est le cyberSAMU des entreprises et des collectivités »

### « La cybersécurité n'attire pas assez »

« *Sur les 12 000 jeunes qui suivent une formation au numérique, seuls 3 % sont attirés par les métiers de la cybersécurité* », déplore Michel Van Den Berghe. « *En 2022, 15 000 postes sont non pourvus, un chiffre qui pourrait monter à 20 000 en 2023* ». Un pôle à renforcer donc, et un travail de sensibilisation à faire auprès du jeune public (et des jeunes femmes, très sous-représentées dans la filière). « *Il y a de très beaux métiers pour participer à la liberté, au maintien de la démocratie et il faut le dire à nos jeunes, c'est un métier qui a du sens* », souligne Loïg Chesnais-Girard.

\*sondage OpinionWay pour le CESIN



**ILLE-ET-VILAINE**  
**Lisbonne desservie par l'aéroport de Rennes**  
 L'aéroport Rennes Bretagne, géré conjointement par la CCI Ille-et-Vilaine et Vinci Airports, continue d'élargir son portefeuille de destinations et a inauguré le mardi 8 novembre une nouvelle ligne : Rennes-Lisbonne. Avec trois fréquences par semaine (les mardi, jeudi et samedi), les vols vers Lisbonne s'ajouteront aux trois fréquences hebdomadaires déjà proposées par easyJet entre Rennes et Porto depuis décembre dernier, portant à six la fréquence hebdomadaire des vols entre la capitale de la Bretagne et le Portugal. Avec sept destinations désormais desservies depuis Rennes (Lisbonne, Lyon, Genève, Nice, Toulouse, Porto et Londres Gatwick), easyJet devient la première compagnie aérienne de l'aéroport Rennes Bretagne.

©DR

**ILLE-ET-VILAINE**

**France 2030,  
 65 projets bretons soutenus**

**3**

Lancé en 2021 pour structurer et transformer les secteurs clés de l'économie par l'innovation, l'industrialisation et la recherche, le plan France Relance a permis, en un an, de soutenir 65 projets d'investissement en Bretagne pour un montant global de 118,1 millions d'euros. Parmi les bénéficiaires, on peut citer le projet IRIS-E, porté par l'université de Rennes 1, dont l'ambition est de renforcer l'impact académique, socio-économique et international de la future Université de Rennes en faveur de la transition écologique, ou encore le projet EFIBA de création d'autobus urbains entièrement électriques porté par l'entreprise BlueBus basée à Ergué-Gabéric, dans le Finistère. Pour compléter ce dispositif, le « Plan France Relance Régionalisé » qui mobilise 29,9 millions supplémentaires à parité entre l'État et la région.



©DR



©Shutterstock

**MORBIHAN**

**Lorient Agglo aide le covoiturage domicile-travail**

Lorient Agglomération a choisi Karos, la plateforme nationale de covoiturage pour les déplacements domicile-travail et pour compléter le réseau CTRL. Alternative à la voiture individuelle et complémentaire à une offre de transport collectif peu adaptée aux territoires ruraux, le covoiturage de courte distance est encouragé par Lorient Agglomération. Ce nouveau service répond à une demande d'habitants qui n'ont pas d'autres possibilités que la voiture. L'Agglomération subventionne les trajets à hauteur de 1 euro par voyage et par passager pour deux trajets maximum de moins de 20 km par jour et jusqu'à 2 € pour un trajet de 30 km ou plus. La rémunération forfaitaire du conducteur (2 euros en dessous de 20 km) couvre le prix de l'essence et permet d'économiser en moyenne 97 euros par mois. Le paiement se fait via l'application.





© DR

## Groupe Interaction

Vincent **Poussier**  
Nouveau directeur général

Depuis 2019 secrétaire général du Groupe Interaction auprès de son fondateur Loïc Gallerand, Vincent Poussier en prend la direction générale. Créé en 1991 à Rennes, le Groupe Interaction est un spécialiste du recrutement, de l'intérim jusqu'au CDI en passant par la formation. Il est composé d'un réseau de 190 agences et cabinets en France et emploie aujourd'hui plus de 750 salariés.

*« Depuis près de 3 ans, Vincent nous accompagne dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. Cette nomination, qui sera suivie dans les mois à venir de nouveaux postes structurants au sein du Groupe, va permettre d'accélérer plus encore notre développement au national, voire à l'international et donc de toujours mieux servir les entreprises et les candidats. Vincent peut d'ores et déjà s'appuyer sur des équipes engagées et des valeurs fortes, marqueurs de notre groupe »,* indique

Loïc Gallerand, dans un communiqué. Vincent Poussier a occupé le poste de DRH à l'international dans plusieurs groupes industriels, de Schneider Electric à Parker Hannifin en passant par Legris. C'est en 2019 qu'il devient Secrétaire Général du Groupe Interaction pour accompagner Loïc Gallerand, son fondateur, dans la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise.



© DR

## Union du Commerce du Pays de Rennes

Véronique **Carabin-Schneider**  
et Mickaël **Tourgis**,  
co-présidents

Lors de l'assemblée générale de l'Union du Commerce (UDC) du pays de Rennes début novembre, un nouveau binôme a été élu en co-présidence. Il s'agit de Véronique Carabin-Schneider, directrice du site Décathlon Village Rennes Betton et Mickaël Tourgis, primeur et dirigeant de Mon Bon Marché à Bréal-sous-Montfort et de Meli-Mélo bar à salade à Rennes.

Ensemble, ils vont poursuivre le travail et les engagements de l'UDC, créé il y a 125 ans (en 1897 !), association indépendante et incontournable du paysage commercial rennais. Elle fédère 59 structures adhérentes, plus de 700 magasins de toute taille et de tout secteur, soit 8000 emplois, dans le secteur du commerce et de la distribution du bassin rennais.

# Éviter

Connect'In Lorient

## les pièges numériques

Par Djamel Bentaleb



Sandrine Morin (Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire) et Fabrice Litaize (AnorzWay).

et des connaissances en matière de digital. C'était notamment le cas de l'atelier « fraude financière dans les PME : décryptage de deux attaques. »

### Une cible facile ?

Fabrice Litaize, expert en cybercriminalité chez Anorz Way, a été pendant 30 ans analyste en criminalité financière dans la gendarmerie. Il anime aujourd'hui l'atelier fraude aux côtés de Sandrine Morin, chargée des entreprises à la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire. Dans la salle, une vingtaine d'entrepreneurs très attentifs, car soucieux de préserver leurs intérêts... et leurs données. « Comment ne plus être une cible facile ? Demande l'expert à l'auditoire. Sans préjuger de vos capacités à faire face à ce type de menaces, je vais vous décrire deux types de fraudes que j'ai eu à traiter récemment et qui reposent sur des mécanismes simples et malheureusement efficaces. »

À l'occasion du rendez-vous annuel Connect'In **Lorient** dédié à l'emploi du digital dans l'entreprise, l'atelier consacré aux fraudes informatiques a mis en évidence les erreurs de base que nous sommes tous susceptibles de commettre. Animée par un ancien gendarme, l'atelier décrivait la mécanique implacable des pirates informatiques.

**D**ans le Palais des congrès de Lorient, les couloirs bruissent de nombreuses discussions, des petits groupes se forment, les cartes de visite s'échangent courtoisement et les 06 se transforment habilement en « nouveau contact ». Connect'in Lorient est un rendez-vous annuel fort prisé des chefs d'entreprises, des collectivités et des prestataires de services informatiques. Des conférences, des ateliers, des rencontres informelles... Tous les formats sont possibles tant qu'ils favorisent la diffusion des compétences

« Tout le monde ici se dit qu'il serait passé à travers ces tentatives de fraudes... »

Premier cas de figure : une tentative de fraude au président. « Cette attaque par ruse visait une PME de Lorient (10 M€ de CA) qui a engagé de grosses dépenses d'investissements étalées sur plusieurs mois, résume Fabrice Litaize. Quand le responsable administratif et financier nouvellement embauché prend son poste, il reçoit un coup de fil « urgent » de son patron qui le presse d'exécuter un virement SEPA de 81 000€. Il prépare le document et donne l'ordre du virement puis passe devant le bureau du PDG, un peu par hasard. Il entre le saluer et fait allusion à l'appel du matin. » L'attaque par ruse est alors détectée et le virement annulé. Heureusement qu'il n'était pas à débit immédiat !



## L'urgence est un levier fort de la cybercriminalité

Deuxième exemple détaillé par le spécialiste : Une fraude au fournisseur. Une société de transport (6 M€ de CA) construit un nouveau bâtiment. Le patron reçoit la facture de 160 000 € de l'entreprise de terrassement qu'il s'est engagé à payer urgemment. Tout semble en ordre : le montant, le Siret, la date, le descriptif... Il certifie donc la facture et l'envoie à la comptabilité. Malgré l'aval de la société, la transaction est bloquée à la banque. Pour la simple raison que l'IBAN est domicilié... au Portugal. Pris par l'urgence en interne, personne ne s'était aperçu de ce « léger » détail.

## Un vol de données anodines, de lourdes conséquences

« Ce second témoignage illustre parfaitement le fait qu'un seul élément peut faire toute la différence. À l'exception de l'IBAN, tout était bon dans cette affaire... Mais ce que le patron ne savait pas, c'est que son prestataire s'est fait voler toutes ses données, explique Fabrice Litaize. Mais il n'avait pas communiqué sur la

fuite des informations. Les pirates avaient donc le champ libre. » L'auditoire n'en croit pas ses oreilles. « Comment peut-on être aussi naïfs ? Ce n'est pas très sérieux tout ça ! Eh ben, il y a encore du chemin à faire... »

## Notre empreinte numérique dit tout de nous

« Tout le monde ici se dit qu'il serait passé à travers ces tentatives de fraudes, continue l'ancien gendarme. Peut-être? Mais le nombre de tentatives d'intrusion, de fuites de données et d'utilisation généralisée de « nos » empreintes numériques me font douter de vos certitudes. Et c'est certainement là une partie du problème. Dans l'entreprise nous ne pouvons pas nous permettre de négliger des procédures internes strictes comme la communication directe, la double ou triple signature des documents sensibles, la protection des données personnelles, même les plus anodines... » Rappelons simplement que voler un planning numérique d'une entreprise permet de connaître les heures auxquelles les employés ne sont pas présents à leur domicile. Une information utile aux cambrioleurs qui, eux, ne sont pas numériques.

## Connect'In Lorient 2022 en chiffres :

450 participants  
24 intervenants

12 Ateliers  
1 table ronde

1 conférence  
36 réseaux professionnels du Morbihan



**DÈS AUJOURD'HUI,  
APPORTER AU CŒUR  
DES TERRITOIRES LES  
SOLUTIONS DE DEMAIN.**

Habitat, revitalisation, transformation énergétique, réindustrialisation... Nos convictions et nos financements font avancer vos projets pour les territoires, partout en France. Et ça ne date pas d'hier.

Contactez votre interlocuteur près de chez vous.  
**L'intérêt général a choisi sa banque**



**banquedesterritoires.fr**  
in | | @BanqueDesTerr

## MORBIHAN

### Deux entreprises lorientaises impliquées dans les 8 projets lauréats de l'AMI Corimer 2022

Le lorientais Zéphyr & Borée porte le projet Mervent 2025, de conception du premier porte-conteneur industriel à propulsion hybride ailes / carburant de synthèse.

Le lorientais Sofresid Engineering, fait lui partie du projet lauréat Recif, qui étudie l'industrialisation des flotteurs d'éoliennes en mer.

Des lauréats soutenus financièrement par le Corimer, le Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'innovation de la filière des Industriels de la Mer, avec 46 M€ investis sur 8 projets d'innovation. L'objectif est de faire émerger des champions industriels français selon quatre priorités : la transition vers le navire zéro émission ; les navires intelligents et systèmes autonomes ; les nouveaux matériaux et chantiers/usines intelligents et l'industrie offshore de nouvelle génération (énergies marines renouvelables, hydrogène renouvelable).



1

## ILLE-ET-VILAINE

### 400 recrutements dans la filière cyber prévus sur Rennes Métropole

Rennes Métropole et WE KER dévoilent une étude dédiée aux emplois de la filière cyber du territoire. Pour soutenir son développement fulgurant, la filière et ses entreprises recrutent. Sur le territoire de Rennes Métropole, les intentions de recrutement étaient estimées à 250 emplois pour l'année 2022. L'enquête réalisée cette année estime à plus de 400 les recrutements nets prévus par les employeurs en 2023.

2



## MORBIHAN

### Oxalys annonce la reprise de COBuy

Depuis plus de 10 ans, la TPE bretonne COBuy édite un logiciel permettant aux entreprises de gérer leur panel de fournisseurs et leurs achats. En intégrant l'application COBuy, Oxalys (La Garenne-Colombes, 92) espère notamment accéder aux marchés de l'agroalimentaire, de l'automobile, de l'aéronautique, etc.

Dès 2020, la société d'Erdeven a lancé sa plateforme collaborative COBuy destinée à l'optimisation de ces achats. Cobuy, qui a levé 500 k€ à la rentrée 2021 auprès de SFLD et de Crédit agricole Morbihan Expansion, emploie aujourd'hui 5 salariés.

Les équipes de COBuy garderont toutefois leur autonomie commerciale. Fort de cette nouvelle entité, Oxalys confirme un objectif de 10 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2026 après avoir mobilisé 3 M€ en 2021 et développé ses activités en Afrique et en Europe.



3





## ILLE-ET-VILAINE

### Dazl se rapproche de MV Group

Pour consolider ses activités Social Media, déjà déployées par ses filiales Yumens et Tribu, MV Group se renforce avec l'agence digitale Dazl. Basée en région rennaise, Dazl réalise un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros et ses 20 collaborateurs animent les réseaux sociaux des centres commerciaux de la foncière immobilière Mercialys, de l'enseigne Self Tissus ou encore du E. Leclerc Cleunay. Cette deuxième croissance externe en quelques semaines porte les effectifs de MV Group à 450 collaborateurs. Cette opération devrait permettre à MVGroup de franchir la barre des 80 M€ de CA en 2023.

Le Chiffre :

**+ 3,17%** Entre décembre 2021 et juin 2022, les salaires dans les TPE/PME, ont augmenté de 3,17% dans la région Bretagne, contre 3,10% au niveau national. Sur l'ensemble de l'hexagone, certains secteurs ont consenti à davantage d'efforts pour attirer ou conserver les talents. C'est le cas, par exemple, de l'hôtellerie-restauration (+5,23%) ou du transport (+3,68%). C'est ce qui ressort d'une étude analysant l'évolution des salaires de 433 684 salariés de TPE/PME, réalisée par le Cercle Perspectives, un cercle de réflexion qui regroupe les 17 cabinets d'expertise-comptable les plus importants de France et l'institut d'études Init.



## MORBIHAN

### Le centre de performance du Rugby Club de Vannes baptisé d'aucy Park

Premier partenaire privé du Rugby Club de Vannes (RCV), d'aucy accompagne la progression du club depuis 2016, et l'accès au monde professionnel. La marque d'agriculteurs du Groupe Eureden affirme encore ses liens avec le Rugby Club de Vannes en donnant le nom de d'aucy Park au tout nouveau centre de performance du club inauguré cet automne.

Les 2400 m<sup>2</sup> du nouveau d'aucy Park sont situés dans le complexe Jo-Courtrel, lieu de vie historique du club. Il comporte deux niveaux avec une salle de musculation de 400 m<sup>2</sup>, deux bassins de récupération, une salle de restauration de 80 couverts et une salle de réunion. Dans la continuité du bâtiment, la ville de Vannes a construit un mini terrain synthétique couvert qui servira à tous les pratiquants.

Le d'aucy Park devient par ailleurs le nouveau siège social de la SASP (Société anonyme sportive professionnelle) du club.

La Région Bretagne, le Conseil départemental et Golfe Morbihan Vannes Agglomération ont participé au financement de l'opération. Arkéa et la Société Générale sont les partenaires bancaires de cet investissement.

# Hôtellerie Inauguration de Ferrandi Paris Campus de Rennes

Par Laora Maudieu

L'école d'excellence en matière de gastronomie et d'hôtellerie a inauguré ses nouveaux locaux sur 2 000 m<sup>2</sup> au cœur de **Rennes**, près de la place des Lices. Un ancrage porté par la CCI35 qui a investi 10 millions d'euros dans le projet.



Vincent Bobot, directeur du pôle Formation de la CCI Ille-et-Vilaine ; Richard Ginioux, directeur général de Ferrandi Paris ; Jean-Paul Rigal, président du conseil d'administration de Ferrandi Paris ; Jean-Philippe Crocq, président de la CCI Ille-et-Vilaine ; Alain Di Crescenzo, président de CCI France ; Sébastien Vallet, directeur général de la CCI Ille-et-Vilaine ; Estelle Fequet, directrice de Ferrandi Paris - campus de Rennes ; Jacques Garau, directeur général délégué de la CCI Paris Ile-de-France.

« **C'**est pour nous une ouverture aussi importante que notre développement à l'international » indique Richard Ginioux, directeur général de Ferrandi Paris.

Cette école prestigieuse créée il y a 100 ans par la CCI Île-de-France essaime son savoir-faire sur le territoire français, comptant un campus à Bordeaux, à Dijon, à Rennes aujourd'hui, à Nice en 2024 et Strasbourg en 2025. « La qualité des échanges avec la CCI d'Ille-et-Vilaine depuis 4 ans a vraiment

porté cette collaboration et cet ancrage dans le Grand Ouest, avec un rayonnement sur la Bretagne, la Normandie, et les Pays de Loire. L'excellence couvre l'ensemble des pratiques, culinaire et hôtelière, mais aussi le management. » Car c'est aussi penser développement entrepreneurial et reprise d'entreprise.

## 2500 emplois créés en 5 ans

Aujourd'hui, le site Ferrandi Paris Campus de Rennes accueille 150 étudiants, 300 à

terme. C'est la CCI d'Ille-et-Vilaine qui supervise localement cette implantation via son pôle formation, et investit 10 millions d'euros dans l'aménagement des locaux. « Un vrai challenge que cette implantation de 2000 m<sup>2</sup> en plein centre-ville ! » rappelle Jean-Philippe Crocq, le président de la CCI Ille-et-Vilaine.

« S'adosser à une marque, à une certification d'enseignement supérieur c'est redonner de la visibilité à la filière », souligne Vincent Bobot le directeur de la faculté des métiers.



« Cela s'ajoute à nos 700 jeunes en formation en hôtellerie-restauration sur les campus de Bruz, Saint-Malo et Fougères. »

« C'est nécessaire, car plus de 2600 emplois ont été créés sur le secteur cafés-hôtels-restaurants en Ille-et-Vilaine ces 5 dernières années », rappelle Sébastien Vallet, directeur général CCI35.

Un secteur en forte croissance, avec également une élévation en gamme des établissements, hôtels comme restaurants.

« La formation est là pour appuyer l'économie du territoire, et c'est d'ailleurs sur le site de Ferrandi Campus de Rennes que le recrutement du MamaShelter de Rennes se tiendra dans quelques jours. »

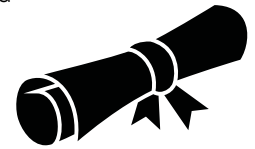
### L'exemple à suivre

« C'est un exemple de collaboration que les CCI doivent développer partout en France, réutiliser les savoir-faire », martèle Alain Di Crescenzo, président de CCI France. « Faut-il rappeler que les CCI forment 400 000 personnes chaque année, nous sommes les 1<sup>ers</sup> formateurs juste après l'Éducation Nationale. »



### Ces bretons diplômés Ferrandi Paris

**Hugo Roellinger**, Coquillage à Cancale (2\*)  
**Virginie Giboire**, Racines à Rennes (1\*)  
**Stéphane Cosnier**, Côté Cuisine à Carnac (1\*)  
**Charline Paris et Jérôme Rousselot**, Au Bouchon Breton à Dinard  
**Arnaud Domette**, Le Kerstephanie à Sarzeau  
**Sybill Sellam et Grégoire Foucher**, Bercaïl à Rennes  
**Pierre Lucas**, Pénates à Rennes  
**Blandine Lucas**, L'essentiel à Rennes  
**Pauline Begueret**, Les Halles de Saint-Grégoire à Rennes



VOUS RECHERCHEZ UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION ?  
 DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !

EXCLUSIVITÉ !



**SAINTE-ANNE**

550 000 €\*  
 Terrasse | Salle

24 | 15



**RÉPUBLIQUE**

330 000 €\*  
 Terrasse | Salle

10 | 40



**CENTRE COMMERCIAL**

700 000 €\*  
 Salle 120

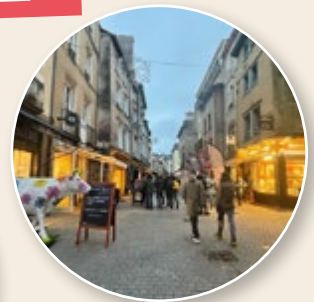
+ une terrasse



**LES HALLES**

170 000 €\*  
 Terrasse | Salle

10 | 15



**VASSELOT**

250 000 €\*  
 56 m<sup>2</sup>

+ une terrasse

\*Informations complémentaires à l'agence

Agnès LEGROS et son équipe sont à votre écoute

Giboire Commerce ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com

GRUPE  
**GIBOIRE**

# Ille-et-Vilaine Benoît Santoire à la rencontre des **COMMISSAIRES** de justice

Par Karine Barbé

Le nouveau président de la Chambre nationale des commissaires de justice, Benoît Santoire, s'est rendu à **Rennes** le 18 novembre pour rencontrer les commissaires de justice du territoire breton.



De gauche à droite : Laurent Tremblay, président de la Chambre Régionale des Commissaires de Justice de la cour d'appel de Rennes ; Nicole Rouzic Tabard, commissaire de justice ; Benoît Santoire, président de la Chambre nationale des commissaires de justice.

*l'impression qu'on veut donner, il faut être dans le respect et l'écoute de ceux qui sont moins nombreux et c'est ça que je voudrais valoriser », défend le nouveau président de la Chambre nationale des commissaires de justice.*

Pour acquérir ce nouveau statut, les professionnels en activité ont l'obligation de se former. Un huissier devra donc acquérir les compétences d'un commissaire priseur et inversement. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2025, après quoi ils seront déçus de leur droit d'exercer. « J'ai fait la formation en distanciel pendant la crise Covid » détaille Nicole Rouzic-Tabard, huissier de justice à Saint-Brieuc « Il faut être clair, il n'est pas possible de connaître parfaitement une nouvelle profession sur un temps de formation plutôt court. C'est grâce aux nouveaux formés qui rentreront dans nos études que la transition s'effectuera. »

## Le succès de la transition passera par les nouveaux formés

« Au départ j'étais sceptique comme beaucoup d'huissiers de justice », confie d'ailleurs Benoît Santoire « Mais finalement quand je vois les étudiants de la première promotion de commissaires de justice qui entrera sur le marché du travail au printemps 2023, ils parlent déjà uniquement le langage « commissaire de justice ». Ils n'ont pas nos préoccupations, ils sont déjà en train de nous dire qu'ils vont faire des constats, des inventaires, des prisées, des ventes judiciaires, qu'ils vont signifier des actes... donc ça fonctionne ! ».

La profession de commissaire de justice est la nouvelle grande profession du droit, née le 1<sup>er</sup> juillet 2022 du rapprochement des métiers d'huissier de justice et de commissaire-priseur judiciaire.

Une petite révolution pour ces professionnels qui voient leurs champs de compétences ainsi élargis aux deux anciens métiers « Ce n'est pas facile de rapprocher des professionnels qui parfois se connaissaient mal ou s'ignoraient. C'est pourquoi le bureau

de la chambre nationale se déplace dans les 35 cours d'appel de France afin d'expliquer ce que sera cette nouvelle profession, les intérêts, les enjeux et les perspectives d'avenir », détaille Benoît Santoire, lui-même huissier de justice.

Cette nouvelle profession regroupe ainsi 3329 huissiers de justice et 425 commissaires-priseurs judiciaires répartis sur tout le territoire français, un chiffre laissant apparaître une forme de déséquilibre dans la fusion « justement, ce n'est pas



# À la recherche des fonds perdus

La PME, fondée à **Rennes** en 2019, est spécialisée dans l'accompagnement des familles dans toutes leurs démarches administratives après un décès. En s'emparant d'un sujet complexe, le parcours du combattant des ayants droit, Sorenir invente un nouveau métier.

**R**écupérer une pension de réversion, résilier les contrats en cours, effectuer un changement de nom sur la carte grise, débloquer des capitaux, informer tous les organismes du décès... les familles endeuillées se retrouvent face à un imbroglio de procédures à suivre bien difficile à démêler. C'est le constat posé par les fondateurs de Sorenir et particulièrement d'Emmanuel Ruiz, ancien assureur « *mon associé recevait régulièrement des appels désespérés de ses clients lui demandant de l'aide, ne sachant pas par où commencer dans leurs démarches administratives* », explique Simon Joly. « *J'étais moi-même entrepreneur à l'époque et nous avons eu l'idée de proposer un service réalisant toutes ces démarches pour les ayants droit* ». Ils sont rejoints par Vincent de la Guérande, ancien chargé d'affaire auprès des professionnels de santé et lancent l'aventure Sorenir en 2019.

La structure fonctionne avec une équipe d'experts juridiques aux compétences variées (notariale, assurance, juridique, bancaire, etc.) qui se charge de l'étude des dossiers. Parallèlement, une équipe de chargés de relations familles peut se déplacer directement pour collecter in situ tous les documents nécessaires « *Nous avons un fonctionnement phygital, car il y a encore de nombreuses personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique et c'est essentiel d'avoir un contact humain sur place pour les aider.* »

La structure propose également aux ayants droit une recherche de capitaux, notamment ceux dont ils n'ont pas connaissance. Des honoraires sont perçus uniquement sur résultat positif et dans le cadre de récupération de fonds, soit : 3,6 % du montant collecté pour les assurances-vie et 9 % pour les capitaux dits « *à fonds perdus* » type prévoyance, fonds d'état et autres « *Nous opérons un déblocage de capitaux pour plus de la moitié des familles qui en font la demande. Parmi celles-ci, environ 30 % perçoivent un déblocage de fonds généralement compris entre 5 000 et 10 000 €.* »



Les 3 cofondateurs de Sorenir (de gauche à droite) : Emmanuel Ruiz, Simon Joly, Vincent de La Guérande,

Sorenir fonctionne aujourd'hui en B2B et travaille principalement avec des organismes de pompes funèbres, des professionnels de santé comme la Société française de soins et d'accompagnement palliatif ou encore des EHPAD.

Dès la seconde année d'activité en 2021, l'entreprise valide un chiffre d'affaires consolidé de 500 000 € et compte 10 collaborateurs. L'année 2022 est celle de tous les records avec le recrutement de 50 personnes au 1<sup>er</sup> semestre et une phase de recrutement toujours en cours au 2<sup>nd</sup> semestre, pour soutenir le développement. Pour accompagner sa crois-

sance, Sorenir a investi de nouveaux locaux en janvier 2022, à Melesse. Plus de 1 800 m<sup>2</sup> de bureaux pour accueillir tous les collaborateurs à hauteur de ses prévisions. Sorenir ambitionne de multiplier son chiffre d'affaires par 5 à l'issue des 3 prochaines années.

En 2018, l'ACPR3 recensait plus de 13,3 milliards d'euros de contrats d'épargne retraite complémentaire non réclamés et l'ACPR recensait 4,7 milliards d'euros d'assurance vie dont les bénéficiaires ne se sont pas manifestés.

# ESS Des « Cigales » prêteuses, pour accompagner la création d'entreprises

Par Suzanne Bruneau

Très actifs en **Ille-et-Vilaine**, ces clubs d'investisseurs citoyens perfusés à l'économie sociale et solidaire (ESS), soutiennent des entrepreneurs du territoire. Rencontre à l'occasion du mois de l'ESS.

**À** Rennes, les Cigales (Club d'investisseurs pour la gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) ont déjà soutenu un atelier partagé pour les artisans, des librairies ou encore une entreprise de pompes funèbres établie en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

## Ambassadeurs de l'entrepreneuriat...

Pour ces particuliers désireux d'investir leur argent dans le développement d'entreprises, il suffit de verser une somme entre 10 et 100 € par mois. La moyenne mensuelle se situe entre 30 et 35 €.

Le pécule permet d'entrer au capital, « de façon toujours ultra-minoritaire, car nous veillons à la prépondérance du chef d'entreprise », souligne Gil Dordor, le président de ces investisseurs bretons branchés développement durable et emploi local. Un club peut également faire des apports en compte courant d'associé ou encore des prêts à des entreprises individuelles ou à des associations, à des taux compris entre 0 et 1,5 %. La moyenne des investissements par club pour un projet est de 2500 €.

« Dans ESS,  
il y a le E d'économie,  
le modèle économique  
doit être viable »

Gil Dordor, président des Cigales Bretagne, et l'équipe de Comme Un Établi, les fondateurs Edvin Bernardin (en blanc) Benjamin Danjou, accompagnés de Margaux Le Bellego, présidente du conseil d'administration.



©SB-7Jours



Un club, c'est entre cinq et vingt personnes. Au bout de cinq ans, les cigaliers récupèrent leur mise. « Si l'entreprise a pris de la valeur, tant mieux ! Cela permettra de réinvestir dans l'économie locale. Mais les plus-values issues de reventes des parts sociales sont généralement négligeables. Les gains que nous obtenons ne sont pas financiers, mais d'un autre ordre », dit le président. Nullement question de charité non plus. Gil Dordor est clair : « Ce n'est pas de la donation à fonds perdus. Dans ESS, il y a le E d'économie. Le modèle économique doit être viable. Nous étudions sérieusement les dossiers. Bien sûr, il y a toujours une part de risque comme dans tout investissement ». Alors qu'une société sur deux disparaît au bout de trois ans en France, « entre 67% et 75% des entreprises portées par les Cigales de la région sont toujours debout après cinq ans selon des chiffres établis en 2019 ».

### ...ou investisseurs originaux ?

Pour ceux qui verraient dans ces placements solidaires un simple outil de défiscalisation, ils devront passer leur chemin : « Quelques entreprises soutenues bénéficient d'avantages fiscaux avec des règles bien strictes. L'avantage fiscal est de 18%, "poussé" provisoirement à 25% dans le cadre du plan de relance. Ramené à la moyenne des investissements, au nombre de cigaliers et au nombre de projets concernés, environ 20%, cela ne fait pas grand-chose. De nombreuses entreprises individuelles ou associations soutenues sont exclues de ce dispositif. Pour ma part, sur les quatre dernières années, j'ai pu effectuer en moyenne 25€ de déduction par an ! », s'amuse le président des cigaliers bretons, également administrateur à la fédération nationale.

Les Cigales sont nées à Paris, en 1983. La greffe a bien pris en Bretagne. Le bassin rennais compte à lui seul une douzaine de clubs. Qui les compose ? « Vous, moi, n'importe qui. Il y a beaucoup d'actifs », assure Gil Dordor. Leur point commun ? « L'envie de soutenir une économie alternative qu'on espère voir devenir la norme ». En Ille-et-Vilaine, l'association projette la création de clubs au sein d'entreprises : « Cela s'inscrit parfaitement dans une démarche RSE ».

### « Un collectif citoyen qui vient renforcer la crédibilité du projet »

Les Cigales s'appuient sur un réseau de partenaires issus de l'écosystème ESS brétilien. À commencer par les pôles ESS : RESO Solidaire à Rennes, Horizons Solidaire à Saint-Malo ou Ecosolidaires à Fougères. La coopérative bancaire La Nef, le Crédit Coopératif, France Active Bretagne ou encore BGE Ille-et-Vilaine font également partie des interlocuteurs privilégiés des cigaliers. Les échanges entre ces différents organismes permettent aux cigaliers de prendre connaissance de projets portés par des entrepreneurs qu'ils pourront éventuellement financer et accompagner.

Les clubs désignent un parrain ou une marraine pour chaque entrepreneur soutenu. Comme Un Établi, atelier partagé pour les artisans à Rennes, a pu profiter du suivi d'Éric Delorme, cigalier devenu membre du conseil d'administration de ce coworking d'un nouveau genre. « Cinq clubs cigales ont investi au moment de notre création il y a trois ans. 12000 euros sur les 480000 euros que représentait le projet. Ce sont des fonds qui permettent l'amorçage. Mais c'est également un collectif citoyen qui vient renforcer la crédibilité du projet pour aller chercher d'autres financements. En l'occurrence, cela faisait une centaine de personnes qui nous soutenaient. Ce sont autant de prescripteurs par la suite », détaille Benjamin Danjou, co-fondateur de Comme Un Établi.

Association Régionale des Cigales de Bretagne,  
15 rue Martenot 35000 Rennes  
contact@cigales-bretagne.org ou 06 81 16 61 73  
<https://www.cigales-bretagne.org/>



Source : Rapport 2022 DATA'ESS publié par RÉSO solidaire et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS Bretagne)

# Elobloom :

## simplifier la formation et l'information des collaborateurs

Former en continu son équipe, intégrer de nouveaux collaborateurs ou encore véhiculer sa marque employeur... autant d'enjeux cruciaux auxquels toutes les entreprises sont confrontées. L'exercice n'est pas simple, elles doivent sans cesse se réinventer afin de s'adapter à la façon dont leurs collaborateurs consomment l'information ainsi qu'au temps qu'ils y consacrent.



**L**a startup Elobloom, fondée par Mathieu Kudla et actuellement accélérée au Village by CA de Rennes, propose une solution innovante permettant de créer, de diffuser et de monitorer des micro-formations dans un format innovant : la story. Ce format qui prend d'assaut les réseaux sociaux est déjà utilisé par le collaborateur à titre privé, de sorte qu'il peut facilement passer à son utilisation à titre professionnel. Avec ce format, les notions sont assimilées en très peu de temps grâce à un apprentissage fractionné favorisant la concentration et la mémorisation. Très souple, il permet également au collaborateur de gérer le temps qu'il consacre à se former et par conséquent de gérer lui-même sa montée en compétences.

« Il est nécessaire de mettre en place des mécaniques d'apprentissage qui soient en phase avec notre culture et nos habitudes de consommation de contenu aujourd'hui », Mathieu Kudla, CEO d'Elobloom.

### Former et informer

Les stories de micro-formation permettent :

- De faire monter en compétence les collaborateurs que ce soit à leur arrivée ou en cas de changement de périmètre ;
- De s'assurer que la culture d'entreprise et que la marque employeur soient bien véhiculées ;
- De créer du lien et de s'assurer que tous les employés soient au bon niveau d'information

Le contenu est facilement organisable en parcours et peut ainsi être distribué très précisément aux personnes qui en ont besoin ou qui doivent le visionner, et uniquement à celles-ci.

### Une solution enfin accessible pour les PME/ETI

« Nous essayons d'amener des pratiques qui jusqu'à présent n'étaient réservées qu'à de très grands groupes. Typiquement, nous répondons aux besoins d'une PME ou d'une ETI qui se pose des questions sur comment communiquer efficacement en interne, comment onboarder une nouvelle recrue, ou encore comment capter le savoir-faire des personnes avant qu'ils ne s'en aillent. »

### Un monitoring très précis de l'usage

En plus des éléments interactifs qui permettent de recueillir du feedback, ou des questions à choix multiple pour valider la compréhension, Elobloom permet d'avoir une vision claire sur toutes les actions effectuées par l'utilisateur, jusqu'au temps passé sur chaque contenu. Cela permet, entre autres, d'en valider facilement la pertinence et de l'améliorer si nécessaire.

**80% des employés préfèrent** les formations courtes qui se déroulent à intervalles réguliers



Formation  
Dirigeant

# 10 PME du Bâtiment planchent sur leur stratégie

Depuis début octobre à **Rennes**, 10 dirigeants de TPE et PME breilliennes du Bâtiment se forment à la gestion, au management et à la stratégie commerciale avec BTP Compétences et Idéo Expert.



Julien Hervé (Jolive Elec), Olivier Quenouillère (Auguin menuiserie), Adrien Verdon (Verdon Couverture), Sylvie Mahé (Pavage & Création), Johnny Simon (AS Rénov), Elisabeth Lopes (Lopes Ravalement), Julien Plepst (Charpentes Morel), Sandrine Quenouillère (Auguin menuiserie), Adrien Bouvet (Bâti Rénov Etanche), Freddy Ruault (Tourneux Couverture), Franck Quéguiner et Denis Herbert (Bréal Couverture) et Aurélien Savoureux (AS Rénov).

La Maison du Bâtiment a accueilli la 6e promotion de la formation « Responsable de PME du BTP » : un parcours de 22 jours de formation répartis sur 12 mois. « L'objectif pour ces dirigeants est d'établir une feuille de route pour les deux à trois ans

à venir, avec un plan d'action réaliste pour chacune de leur entreprise », explique Willy Avignon, responsable du centre de formation BTP Compétences. « En complément de la formation, un accompagnement individuel en entreprise leur est proposé, en partant de leurs problématiques », précise Frédéric Joly-Boscher, responsable de IDEO Experts, partenaire de BTP Compétences.

Conçue il y a déjà 6 ans à l'initiative de la FFB 35, cette formation est animée par une dizaine d'experts en gestion, management, communication et stratégie commerciale. « Nous apportons aux participants des outils simples et des méthodes facilement transposables dans leur réalité professionnelle. Il y a également beaucoup d'échanges de pratiques », souligne Willy Avignon.

Chaque participant choisit librement le ou la coach qui l'accompagnera en entreprise en fonction de sa problématique prioritaire. À l'issue de ce parcours, en octobre 2023, chacun devra présenter son plan stratégique sur les 3 ans à venir devant un jury de professionnels.

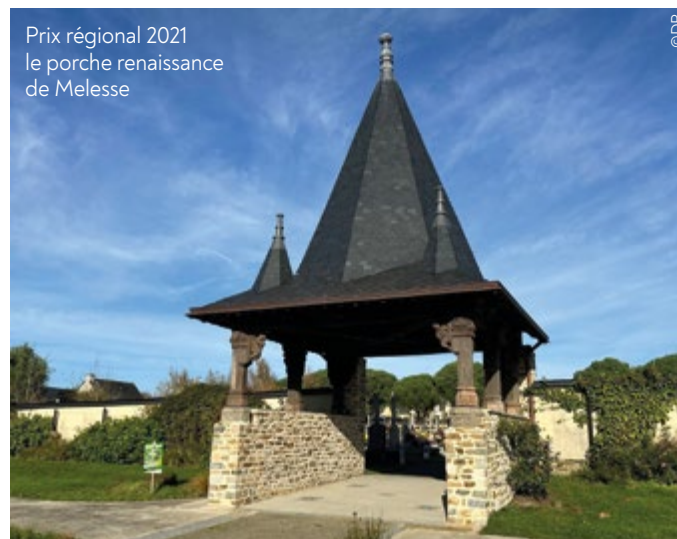
## Rubans du Patrimoine Un concours pour valoriser les bâtiments communaux réhabilités

Les communes ou intercommunalités ayant réhabilité ou restauré leur patrimoine bâti peuvent valoriser leur projet grâce au concours Rubans du patrimoine. Candidatures ouvertes jusqu'à fin janvier 2023.

Depuis 1994, la FFB, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Épargne proposent chaque année de récompenser les structures communales et intercommunales qui rénovent, améliorent le cadre de vie et mettent en valeur leur patrimoine bâti : beffroi, lavoir, église, pont, château, école, mairie, chapelle, presbytère, théâtre, tour...

Un concours doté de 15000 euros de prix, les Rubans du Patrimoine, permet chaque année aux communes de candidater dans l'une des 5 catégories, en déposant un dossier argumenté avec photos, avant le 31 janvier. Les travaux doivent avoir été réalisés par des entreprises de bâtiment et terminés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2022.

22 prix ont été remportés depuis 1994 par des communes d'Ille-et-Vilaine, dont Melesse (Restauration d'un porche de la Renaissance) et Taillis (Restauration du clocher de l'église Saint-Pierre) en 2021. Plus d'infos sur [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr)



# Évoléoz Bien dans son corps, bien dans sa tête

Par Djamel Bentaleb

Christel Bellier s'est spécialisée dans la création d'espaces « Bien-être » rassemblant des praticiens aux compétences variées et souvent complémentaires. Des lieux accueillants qui invitent tant à la détente qu'aux soins du corps et à la résolution de problèmes « existentiels ». Un nouvel espace dédié vient d'ouvrir ses portes à **La Gacilly (56)**.



©DB-7jours

**É**nergétique, massage, coaching, aromathérapie, thérapies pour enfants et adultes, hypnothérapie, reiki, Access Bars Consciousness, graphopédagogie... Le nouvel espace Évoléoz consacré au bien-être est un véritable espace de coworking de praticiens. Un avantage évident pour les clients potentiels qui peuvent, si nécessaire, passer d'un cabinet à l'autre pour aller mieux. Une idée ingénieuse née dans le cerveau survitaminé de Christel Bellier. Un principe qui a d'ailleurs largement fait ses preuves dans les premiers centres qu'elle a créés en région parisienne, à Boulogne-Billancourt et Colombes (92). Fin octobre, Évoléoz a ouvert les portes d'un nouvel espace de 150 m<sup>2</sup> à La Gacilly.

## Une ville très dynamique

Pourquoi La Gacilly ? « J'avais très envie de tester mon concept et ma méthode ailleurs qu'à Paris, explique Christel Bellier. La Gacilly est une ville très dynamique culturellement, et qui attire

beaucoup de touristes. En plus, le réseau d'entreprises y est très dense et dynamique, avec notamment quelques grands noms, dont Yves Rocher. Et vu l'intérêt que nous suscitons depuis que nous sommes ouverts, je crois que nous répondons vraiment à une demande. » Malgré une ouverture encore toute fraîche, la « maison », comme la nomme Christel, accueille déjà ses premiers clients dans une ambiance zen et chaleureuse.

## « ... mêler stratégie, management et bien-être »

La musique d'ambiance invite à la détente et l'aménagement Feng Shui est censé optimiser les énergies. « Avec cet aménagement et cette décoration, je tenais absolument à lever les éventuelles craintes que pourraient avoir les clients à pousser la porte, dit Christel.



Même s'ils ne viennent pas faire de séance ici, je veux tout de même qu'ils se sentent à l'aise, pouvoir les renseigner, discuter... »  
Thérapeute elle-même, elle veut continuer à être utile et répondre à des problématiques auxquelles elle a, elle-même, été confrontée. « Quand j'ai commencé à pratiquer comme thérapeute à temps partiel en parallèle de mes fonctions de directrice conseil dans une agence de communication, je n'ai pas trouvé de lieu vraiment agréable à la fois pour les praticiens et les clients, se souvient-elle. C'est ainsi qu'est né Évoléoz. » 2020, ouverture du cabinet de Boulogne (92) et 2022, celui de Colombes (92).

## Répondre aussi aux besoins des entreprises

Entrepreneuse dans l'âme, Christel appartient par ailleurs au Réseau Femmes de Bretagne et au groupe des Entrepreneuses de Boulogne, et veut aussi répondre aux besoins des entreprises, notamment en termes de bien-être au travail. « J'aimerais par exemple que les dirigeants de société organisent des réunions dans nos locaux en mêlant stratégie, management et bien-être. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à aménager une grande salle de réunion au fond des locaux, dit-elle. Ensuite libres à eux de consulter le praticien qu'ils souhaitent. »

Une sorte de libre-service dédié au bien-être. Et pas seulement du corps. Évoléoz s'est notamment adjoint les services d'un conseil en gestion du temps et organisation ainsi que d'une coach de vie.

## La coach de vie pour prendre du recul

« Mon activité consiste à défaire les nœuds, aime à dire Emilie Pohu en définissant son métier de coach de vie. Lors d'entretiens individuels ou collectifs, je procède, grâce à une écoute active, à la reformulation des problématiques professionnelles ou personnelles. Cela permet d'y voir plus clair et, souvent, cela suffit pour repartir du bon pied. » La coach s'adresse à tous les publics avec des ateliers dédiés. Deux exemples : les mardis après-midi, atelier de coaching collectif « à la recherche du client idéal, comment pitcher son entreprise... » ; les jeudis matin, « développement personnel et levée des blocages », etc.

Le cabinet Évoléoz de La Gacilly devrait encore voir ses compétences se renforcer dans les mois à venir. Christel Bellier aimerait par exemple proposer les services de naturopathie, kinésiologie, étiothérapie, ostéopathie... Un travail d'équipe où les professionnels ont des approches différentes, mais complémentaires. Chacun d'entre eux ayant le même objectif : à travers le corps, faire du bien à l'esprit. Et inversement.



# CUSHMAN & WAKEFIELD





RETROUVEZ-NOUS AU **siMi** STAND E54 DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2022 PALAIS DES CONGRES DE PARIS | PORTE MARLIER

NÉGOCIÉ NOVEMBRE 2022

BUREAUX

RENNES - ATALANTE CHAMPEAUX

640 m<sup>2</sup> de bureaux dans l'immeuble MOLENE





**CUSHMAN & WAKEFIELD**  
Partenaire commercial - DAUPHIN Immobilier

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

## 02 99 33 33 33

[immobilier.cushmanwakefield.fr](http://immobilier.cushmanwakefield.fr)

# Écoresponsabilité

# O'dicy,

## une marque de cosmétiques naturels

La marque O'dicy est la continuité des Ateliers du Petit Bé, lancés en 2017, à **Saint-Malo**. L'entreprise propose des ateliers DIY\* et des cosmétiques naturels.



Ondine  
Hingant

### Des produits engagés et locaux

L'entreprise « Ateliers du Petit Bé » voit le jour en 2017 à Saint-Malo sous l'impulsion d'Ondine Hingant, la créatrice des ateliers DIY\* dédiés à la fabrication de cosmétiques naturels. Ondine Hingant est biologiste marin de formation, elle a fait le choix de la reconversion professionnelle pour une activité en cohérence avec ses valeurs et ses connaissances. « Je me suis lancée dans cette aventure avec le souhait de partager mon goût pour les produits faits-maison et

mon intérêt pour la protection de l'environnement », explique la créatrice. En novembre 2021, l'entreprise « Les Ateliers du Petit Bé » évolue et devient « O'dicy ». O'dicy propose désormais une offre globale, en complément des ateliers, où la marque a développé une gamme de cosmétiques naturels, mais aussi une gamme de matières premières engagée et locale. Les produits sont commercialisés par des revendeurs locaux et sur le site internet de la marque. En parallèle, Ondine Hingant est en train de créer un réseau d'animatrices afin de développer sa marque à l'échelle nationale.

### L'engagement environnemental d'O'dicy

« Protéger notre planète et préserver les océans sont nos valeurs majeures », souligne Ondine Hingant. Les produits reflètent les valeurs de la marque puisqu'ils sont fabriqués à partir de matières premières, sourcées en France de manière éco-responsable.

En 2021, la CMA Bretagne a remis le label Éco-défis à la marque O'dicy. Cette distinction est la récompense d'un engagement fort que la marque met en avant depuis le début de sa création. Elle a relevé de nombreux défis tels que l'emploi d'un triporteur pour les déplacements, l'utilisation de produits écolabellisés ou la collaboration avec des fournisseurs engagés. La marque souhaite poursuivre son développement en sourçant de nouveaux fournisseurs ayant la même démarche liée à l'engagement environnemental et la transparence des produits.

\*DIY : Do It Yourself (À faire soi-même).



La gamme de cosmétiques naturels O'dicy.



## Le dispositif « Éco-défis »

Pour encourager les entreprises artisanales vers la performance environnementale, la CMA Bretagne et ses partenaires, l'ADEME Bretagne et le Conseil Régional, ont mis en œuvre différentes opérations, dont le dispositif « Éco-défis ».

### Le label

Le label « Éco-défis » permet de sensibiliser les artisans au développement durable, par la mise en place d'actions concrètes au sein de leur entreprise. Pour l'obtenir, les artisans doivent se positionner sur 3 éco-défis minimum à relever, parmi une liste d'une quarantaine de défis classés en 7 thématiques (déchets, eau, énergie, mobilité, produits, sociétal, défi « bonus »). Tout au long de cette démarche, les artisans sont accompagnés par un conseiller environnement de la CMA Bretagne. L'objectif de cette labellisation est de valoriser la démarche environnementale mise en place par les entreprises artisanales.

**En 2022, 73 entreprises artisanales bretonnes ont reçu le label Éco-défis.**

Pour obtenir plus d'informations sur le dispositif, scanner le QR Code :



## Mot des présidents

« À l'heure actuelle, les entreprises artisanales sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer dans une démarche respectueuse de l'environnement. Notre objectif, en tant que chambre consulaire, est de mettre en œuvre des actions concrètes et de proposer des solutions qui répondent aux besoins de ces entreprises : diagnostic, défis, labels, partenariats, etc. »



Michel Aoustin,  
président de la CMA Bretagne



Philippe Plantin,  
président, CMA Ille-et-Vilaine



# CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.

Robustesse, confort, sécurité, connectivité...  
Vous l'aurez compris, le Nouveau Citan  
Mercedes-Benz voit les choses en grand.

CITAN 110 CDI Fourgon long FIRST  
À partir de

**299€** HT\*/mois  
avec apport de 3 400 € HT\*(0)

Crédit-Bail Facility 48 mois - 80 000 km  
ServiceCare Complete + Complémentaire financière inclus.

**BPM** | ETOILE  
PRO  
GROUP

Réservez  
votre essai en  
concession !



RENNES : 60 Rue de La Rigourdière - 355 10 CESSON SEVIGNÉ - Tél. : **02 99 83 77 83**

SAINT-MALO : Les Sept Pertuis - 35400 SAINT-MALO - Tél. : **02 99 81 77 78**

Consommations (cycles urbain / extra-urbain / mixte en l / 100 km) : 6.3L / 5.8L / 6.7L. (0) Ex : Crédit-Bail Facility 48 mois - 80 000 km  
CITAN 110 CDI Fourgon long FIRST, 1er loyer 3.400€ HT\*, 47 loyers 299€ HT\* et option d'achat 7.496€ HT\*. Coût total emprunteur :  
24.949€ HT\*\* ou 24.914€ HT\*. Modèle présenté : CITAN Fourgon Long Pro 113 ESS équipé des Jantes alliage 40,6 cm (16») à 10 branches,  
1er loyer 3.400€HT\*, 47 loyers 302€HT\* et option d'achat 7.564€HT\*. Coût total emprunteur : 25.158€HT\*\* ou 25.123€HT\*. Offre au  
prix tarif remisé du 01/10/22, non cumulable, réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour tout Citan Fourgon Mercedes  
Benz, commandé auprès d'un des sites de BPM Group RCS orléans 442 904 629 entre le 26/11/22 et le 31/12/22 inclus et livré jusqu'au  
30/06/23, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7  
av. Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux - RCS Versailles 304 974 249, N° ICS FR77ZZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr),  
Mercedes-Benz France, RCS Versailles 622 044 287. Mercedes-Benz : marque déposée de Mercedes-Benz AG, Stuttgart, Allemagne. \*  
TVA au taux en vigueur en sus, incluant la prestation ServiceCare Mercedes-Benz Complete et l'assurance Complémentaire Financière.



Van ProCenter





**Delta Dore**  
**concepteur d'outils**  
**connectés et intelligents**  
pour piloter  
**la sécurité, le confort**  
**et la performance**  
énergétique de son logement





Rencontre  
avec **Pascal Portelli**,  
président du  
Directoire de **Delta Dore**

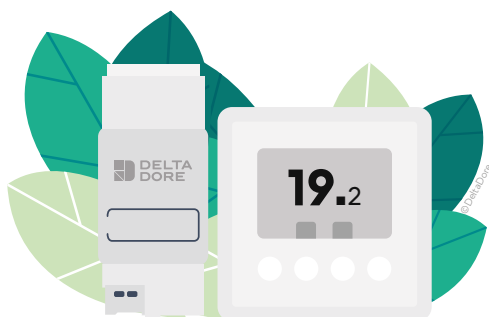
Par Laora Maudieu





Delta Dore, c'est cette ETI bretonne qui performe dans l'électronique depuis 50 ans. À l'aube des chocs pétroliers des années 70, Monique et Joël Renault, un couple d'ingénieurs entrepreneurs (startupeurs avant l'heure), se lancent sur un marché de niche : la domotique. Un marché que l'on nomme aujourd'hui « Smart-Home », en plein essor face à l'actuelle crise liée à l'énergie.

Créateur et concepteur d'outils intelligents, Delta Dore se distingue par sa capacité à avoir un coup d'avance. Si les thermostats et autres commandes à distance de chauffages et de volets roulants ont aujourd'hui trouvé leur public, l'entreprise travaille déjà sur les outils connectés de demain dans la maison : la recharge des véhicules électriques ou encore le pilotage des capteurs photovoltaïques sur le toit. Ou comment chaque citoyen peut devenir le pilote de l'énergie chez lui.



**D**irection Bonnemain entre Rennes et Saint-Malo. Bordés d'un étang et de deux champs agricoles, se trouvent le siège et la principale usine du groupe Delta Dore. L'entreprise conçoit du matériel électronique « Made in France », comme le souligne avec fierté Pascal Portelli, président du Directoire de Delta Dore depuis 2018. « *Quand on pense électronique, le regard se tourne vers l'Asie, mais la France compte de belles entreprises dans ce secteur.* » Dans l'usine de Bonnemain travaillent 450 salariés, dont 200 en production, 100 en R&D (Recherche et développement), et 150 sur les fonctions support. Thermostat de chauffage, alarme, variateur d'éclairage, délesteur de courant, programmeur photosensible pour les occultants... Sont fabriqués 300 produits différents (et plus de 1000 références), tous dédiés à l'équipement de la maison. « *Jusqu'à présent - et je dirais même jusqu'à il y a 1 an- la première raison d'achat de ces produits était le confort. Aujourd'hui c'est l'économie d'énergie.* »

### Énergie : consommer au meilleur moment

Que ce soit pour des raisons pécuniaires ou de conscience environnementale, les préoccupations actuelles sont orientées « économie d'énergie ». C'était déjà le leitmotiv des époux Renault à l'origine de Delta Dore il y a 50 ans : ne pas gaspiller impunément les ressources de la planète, via des outils domotiques. « *Nous n'avons jamais vendu autant de thermostats qu'en 2022, pour le pilotage des radiateurs par exemple* », rappelle Pascal Portelli. « *Car un thermostat bien réglé, c'est 15% de moins sur la facture, et sans changement de confort ressenti. Si l'on s'amuse à convertir ces 15% de la note de chauffage, évaluons cela à 200 € d'économie. En termes d'empreinte carbone, c'est une demi-tonne économisée, et l'équivalent de 5000 km en voiture thermique. Quant aux périodes caniculaires : automatiser des occultants en fonction des*



radiations du soleil peut permettre de gagner 5 à 8°, or en intérieur passer de 30° à 25° ce n'est pas négligeable. Aujourd'hui, 15% des foyers français ont au moins un objet connecté lié à leur habitat. C'était 3% il y a 10 ans, ce sera 40% dans 5 ans. C'est déjà 40% de foyers équipés dans les pays nordiques : là-bas, il y a depuis longtemps une grande variabilité du prix de l'électricité, d'une heure à l'autre et d'un jour sur l'autre. L'automatisation et les outils intelligents leur permettent de jongler selon les prix, de puiser l'énergie quand elle est la moins chère. »



locaux concernant les boîtiers plastiques, mais en effet tout ce qui est composants et notamment semi-conducteurs, résistances, condensateurs, etc. Cela vient d'Asie. Et depuis début 2021, nous connaissons de fortes tensions sur l'approvisionnement. Depuis 1 an et demi, les équipes achat et approvisionnement réajustent chaque jour la planification de la production dans l'usine, en fonction des arrivages. Être une usine de fabrication française a permis une certaine flexibilité, comme orienter la production sur tel produit de thermostat plutôt que sur telle alarme. Car nous n'avons plus de stock aujourd'hui, nous sommes en flux tendu, avec 1 mois d'attente sur certains produits très demandés. Quant aux coûts, on peut dire que les prix ont augmenté en moyenne de 10% en 1 an. Il y a eu une surenchère des prix sur les semi-conducteurs. Cependant, même avec ce surcoût, nos clients industriels ont souvent lancé la production, car la demande est forte. »

### Problème d'approvisionnement ?

Dans l'usine, 7 lignes d'assemblage, 200 opérateurs qui travaillent en 3X8, aux côtés de bras robots et de cobots, ces robots collaboratifs. Et surtout des piles de cartes vertes de circuits imprimés et les bobines de composants électroniques... une matière première essentielle, en provenance d'Asie. « Nous avons des fournisseurs





## Le parcours

Pascal Portelli à 52 ans,  
« je suis né la même année que Delta Dore,  
c'est un signe ! »

Il est diplômé de l'École Polytechnique,  
ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées, et titulaire  
d'un Master of Science de l'Université de Stanford.

Après plusieurs postes au sein de la Direction  
du Trésor au ministère des Finances, et 15 ans chez  
Thomson puis Technicolor à des postes  
de direction, il rejoint Delta Dore en 2017 et prend  
la présidence du Directoire en 2018.

« Je suis un parisien, débarqué  
en Bretagne en 2017, et très heureux  
de cette opportunité. La qualité  
de vie ici est formidable, entre Rennes et  
la côte... faire son footing  
en bord de mer, quoi de mieux ! »



## La stratégie d'entreprise

Delta Dore vend en marque propre, elle produit aussi en marque  
blanche comme équipementier, pour fournir des industriels spé-  
cialistes du chauffage par exemple, ou de l'automatisation de  
menuiseries. Cela représente 40 à 50% du CA.

L'entreprise a dernièrement focalisé son activité vers le Smart-Home,  
le résidentiel. « Nous avons vendu en 2021 l'activité Smart-Building  
à Eren Group, cela concerne l'optimisation énergétique dans les  
bâtiments tertiaires. Nous nous sommes recentrés sur notre activité  
historique : le logement, avec notamment il y a 1 an l'acquisition  
de Rademacher en Allemagne. Soit 150 personnes de plus, dont  
60 en production. Il faut aussi compter le site logistique, SAV et  
support client de Tinténac (35), avec une centaine d'emplois. Et  
nous embauchons, nous devrions atteindre les 80 recrutements  
en 2022. »

Cette orientation vers « la maison connectée » est la droite ligne  
du plan stratégique présenté par Pascal Portelli en 2018, avec  
comme ambition de faire de Delta Dore l'un des principaux acteurs  
de la Smart Home en Europe. « En 2018 nous étions à 140 M€ de  
chiffre d'affaires, l'objectif est d'atteindre 400 M€ en 2028, et vu  
le marché cela ne semble pas déraisonnable. Et quand en 2018,  
30% du CA se faisait hors de France, c'est aujourd'hui à 50%.  
Nous développons l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, etc. »



## La Recherche et Développement (R&D) au cœur de la stratégie

Delta Dore travaille sur des sujets de transition énergétique : consommer mieux et au meilleur moment. Labellisée vitrine de l'industrie du futur depuis 2017, elle compte 70 familles de brevets, et vient de sortir le boîtier « Tywell » après 2 ans de R&D. Il permet, via un algorithme et grâce à la combinaison automatique des données collectées, de coordonner chauffage et rafraîchissement, piloter les occupants comme les pompes à chaleur, le tout en fonction des capteurs d'ensoleillement et des prévisions météo. Une solution RE2020. « Nous travaillons avec les promoteurs, les bâtisseurs, les bureaux d'études, pour prescrire des solutions énergétiques à tout habitat. »

→ Recharger sa voiture électrique. « Nous travaillons avec Renault depuis fin 2021, sur une solution de recharge de véhicules électriques intelligente pour 2024. La question étant de charger sa voiture à domicile sans que cela double la facture ! Autre défi : élaborer un système bi-directionnel, pour que la batterie de la voiture puisse aussi servir à alimenter la maison, si nécessaire... »

Imaginez ainsi charger cette batterie au meilleur moment, à moindre coût et sans pénaliser le réseau de transport d'électricité, et pouvoir l'utiliser comme bon vous semble pour alimenter les équipements de la maison... Tout en gardant la charge utile au trajet de 30 km ou 200 km de voiture du lendemain !

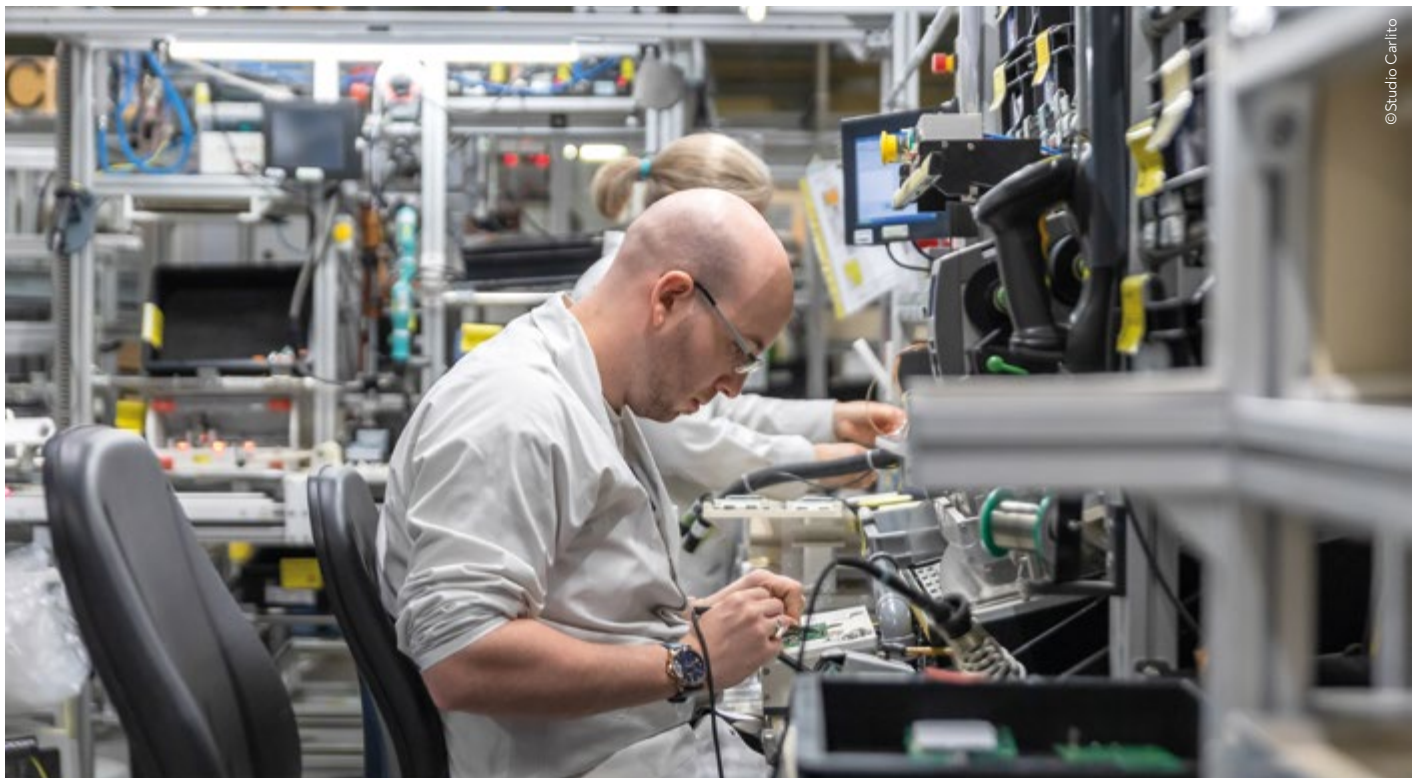
→ Piloter ses capteurs solaires : « C'est un sujet d'avenir : la production d'énergie avec le photovoltaïque sur le toit de la maison. Nous travaillons sur une intelligence logicielle qui permet de maîtriser les processus, de l'autoconsommation et de la revente. »

« L'idée est vraiment de devenir « Home Energy Manager », piloter ses apports d'électricité, ses fournisseurs, ses consommations, anticiper et programmer. »



## Cybersécurité

« Nous avons créé un poste de responsable cybersécurité en 2018. Sa cellule doit permettre d'éviter à notre entreprise de subir des attaques cyber, certes, mais cela concerne aussi nos produits ! Il est impératif d'éviter les risques de vulnérabilité de nos solutions connectées. » Sur ce point encore, Delta Dore anticipe, alors que l'UE vient tout juste d'imposer des règles de cybersécurité aux constructeurs et distributeurs d'outils connectés, trop souvent les portes d'entrée pour des intrusions afin de prendre le contrôle d'infrastructures.



# Immobilier

# La saga judiciaire

# du délai de

# l'action en garantie

# des vices cachés

Par M<sup>e</sup> Camille Guilbert, avocat au Barreau de Rennes

**L**e vendeur, qu'il soit professionnel ou non-professionnel, doit à l'acquéreur la garantie des vices cachés.

Cette garantie est prévue par l'article 1641 du Code Civil, lequel prévoit que « *le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui en diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un prix moindre s'il les avait connus.* »

Ainsi, l'action en garantie des vices cachés constitue un instrument juridique utilisé quotidiennement par les praticiens. Encore faut-il en connaître les conditions ainsi que son régime juridique, lequel a été récemment précisé par la jurisprudence de la Cour de cassation. L'évolution la plus prégnante concerne l'encadrement dans le temps de l'action : en effet alors que la jurisprudence antérieure estimait que l'action était encadrée dans un délai de cinq ans, il est désormais jugé que l'action est enfermée dans un délai butoir de 20 ans à compter de la vente.

Retour sur une saga judiciaire passionnante et importante.

## La garantie des vices cachés : une protection de l'acquéreur

Le débiteur de la garantie est en premier lieu le vendeur immédiat de l'immeuble. Il convient de rappeler que son ignorance du vice ne l'exonère pas de son obligation de garantie (*article 1643 du Code Civil*).

En outre, l'acquéreur peut tout à fait invoquer cette garantie à l'encontre des vendeurs antérieurs.

Néanmoins, et comme chaque action juridique l'impose, l'acquéreur ne peut faire valoir cette garantie que s'il démontre le vice caché, lequel se prouve par tous moyens.

Le vice doit répondre à certaines caractéristiques :

**1.** Le vice doit porter atteinte à la destination ou à l'usage de l'immeuble :

Ainsi, il a été jugé qu'une erreur de conception dans un immeuble récemment rénové peut constituer un vice caché au sens de l'article 1641 du Code Civil (3<sup>e</sup> Chambre Civile de la Cour de cassation 25 octobre 2006 n° 05-17.115).

**2.** Le vice doit à l'évidence être caché, sachant que même visible un vice peut être invoqué par l'acquéreur s'il démontre qu'il ne pouvait en mesurer l'ampleur et les conséquences ;

**3.** Le vice doit exister antérieurement à la vente ;

**4.** Et enfin, le vice doit être inhérent au bien vendu, c'est-à-dire qu'il ne doit pas trouver son origine dans des éléments extérieurs au bien vendu.

## Le délai d'action de la garantie des vices cachés : retour sur la jurisprudence de la troisième Chambre Civile de la Cour de cassation :

L'article 1648 alinéa 1 du Code Civil prévoit que l'action en garantie des vices cachés doit être engagée dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Le point de départ de ce délai biennal peut être dit glissant, dans la mesure où il va commencer à courir uniquement à partir du moment où le demandeur va prendre connaissance de l'existence du vice (*art. 1648 C. civ.*).

Afin de procurer aux vendeurs une plus grande sécurité juridique, la Cour de cassation avait, avant la réforme de la prescription opérée par la loi du 17 juin 2008, décidé d'articuler le délai de l'article 1648 avec les délais de prescription de droit commun.

Néanmoins, la Loi de 2008 a généralisé le mécanisme du délai butoir fixé à 20 ans par l'article 2232, alinéa 1<sup>er</sup>, du code civil.

Se posait la question de savoir dans quel délai est enfermée l'action en garantie des vices cachés : dans le délai de 5 ans à compter de la vente (prescription de droit commun article 2224 du Code Civil) ou bien dans le délai de 20 ans à compter de la vente (*article 2232 du Code Civil*) ?

La 3<sup>e</sup> Chambre civile (chambre spécialisée pour les litiges immobiliers) est venue préciser ce régime juridique aux termes de nombreux arrêts, lesquels constituent une réelle saga judiciaire.

La détermination du délai de prescription de l'action en garantie des vices cachés revêt une importance cruciale tant en matière immobilière que mobilière.



M<sup>e</sup> Camille  
**Guilbert**

Rappelons notamment en matière de droit de la construction que le délai d'action conditionne l'action récursoire des constructeurs contre les fabricants...

1. Suivant un premier arrêt daté du 1<sup>er</sup> octobre 2020 (n°19-16.986), la 3<sup>e</sup> Chambre civile de la Cour de cassation a précisé pour la première fois que l'action en garantie des vices cachés est enfermée dans un délai butoir de 20 ans :

En l'espèce, des acquéreurs se plaignaient de vices cachés affectant une charpente ainsi que les tuiles de leur maison, l'action en justice avait été entreprise plus de 5 ans après la vente de la maison, mais bien dans les deux ans suivant la découverte du vice.

Se posait la question de savoir si l'action en garantie des vices cachés initiée au visa de l'article 1648 du Code Civil était prescrite ou bien recevable.

La 3<sup>e</sup> Chambre Civile de la Cour de cassation estime sans aucune ambiguïté que le point de départ de la prescription extinctive du droit à garantie est fixé au moment de la vente et que seul le délai butoir de 20 ans prévu par l'article 2232 du Code Civil s'applique.

L'article 2232 du Code Civil prévoit que « *Le report du point de départ, la suspension ou l'interruption de la prescription ne peut avoir pour effet de porter le délai de la prescription extinctive au-delà de vingt ans à compter du jour de la naissance du droit. Le premier alinéa n'est pas applicable dans les cas mentionnés aux articles 2226, 2226-1, 2227, 2233 et 2236, au premier alinéa de l'article 2241 et à l'article 2244. Il ne s'applique pas non plus aux actions relatives à l'état des personnes* ».

Ainsi, la 3<sup>e</sup> Chambre Civile refuse d'encadrer l'action en garantie des vices cachés dans un délai de 5 ans suivant la vente.

Pourtant telle était l'analyse de la 1<sup>re</sup> Chambre Civile dans un arrêt rendu le 6 Juin 2018 (n°17-17438) confirmé par un arrêt du 8 avril 2021 (n°20-13493), ainsi que de la Chambre Commerciale de la Cour de cassation suivant un arrêt du 16 janvier 2019 (n°17-21477).

2. Un arrêt important rendu par la troisième Chambre Civile le 8 décembre 2021 (n°20-24.349) confirme cette analyse :

La troisième Chambre Civile confirmait en 2021 que l'encadrement dans le temps de l'action en garantie des vices cachés ne peut être assuré que par l'article 2232 du Code Civil soit un délai de 20 ans !

3. Le 5 janvier 2022 (n°20-22.670) la 3<sup>e</sup> Chambre civile précise sa jurisprudence et affirme que le délai de deux ans prévu par l'article 1648 du Code Civil est un délai de forclusion

4. Enfin, une récente décision du 25 mai 2022 (n° 21-18.218) rendue par la 3<sup>e</sup> Chambre civile parachève sa jurisprudence

Elle rappelle que même lorsqu'une vente intervient entre commerçants, ou entre un non-commerçant et un non-professionnel, les dispositions de l'article L 110-4 du Code de commerce (délai de 5 ans) ne peuvent constituer le délai butoir de l'action en garantie des vices cachés lesquels demeurent régis par l'article 2232 du Code civil.

Dans cet arrêt, une EURL fait construire un bâtiment agricole en ayant recours à une entreprise ayant acheté des plaques de couverture en fibrociment auprès d'un fournisseur qui s'est adressé à un fabricant.

Se plaignant d'infiltration dans la toiture, le maître de l'ouvrage a assigné l'entreprise et son assureur et obtenu la désignation d'un expert. L'assureur de l'entreprise a assigné en ordonnance commune le fournisseur et le fabricant.

Le fabricant considérait que l'action de l'assureur de l'entreprise était prescrite puisqu'intentée plus de 5 ans à compter de la vente et ce au visa de l'article L 110-4 du Code Commerce.

La Cour d'appel ayant considéré que l'action n'était pas prescrite, le fabricant demandait la cassation de l'arrêt d'appel pour violation des articles 1648 du Code Civil et L. 110-4 du code de commerce.

Pour les ventes conclues après la loi du 17 juin 2008, il a été jugé que l'encadrement dans le temps de l'action en garantie des vices cachés ne peut être assuré que par l'article 2232 du Code Civil, édictant un délai butoir de vingt ans à compter de la naissance du droit.

### Que retenir de ces décisions en pratique ?

Il est à noter que la 1<sup>re</sup> Chambre civile et la Chambre commerciale continuent de faire jouer au délai de prescription de droit commun le rôle d'un délai butoir, du moins en matière commerciale.

Il existe donc une divergence d'interprétation, mais il semble que la jurisprudence de la Troisième chambre civile soit dominante.

Il convient également de faire attention notamment afin de savoir si les faits sont antérieurs à la loi du 17 juin 2008...

Pour les situations postérieures, l'action en garantie des vices cachés doit être engagée dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ( par exemple à l'occasion du dépôt d'un rapport d'expertise judiciaire) sans pouvoir dépasser un délai de 20 ans à compter de la vente.

L'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux a pris position en faveur de la 3<sup>e</sup> Chambre Civile puisqu'il est prévu une nouvelle rédaction de l'article 1648 comme suit :

« *L'action résultant des vices se prescrit par deux ans. Ce délai commence à courir à compter du moment où l'acheteur a découvert ou aurait dû découvrir le vice, sans que l'action puisse être exercée au-delà du délai fixé à l'article 2232. Toute clause contraire est réputée non écrite.* »

L'avant-projet suggère tout de même une variante selon laquelle elle ne pourrait être exercée « *plus de dix ans après la délivrance* ».

En définitive, il convient d'approuver que les auteurs de l'avant-projet se soient ralliés à la position de la 3<sup>e</sup> Chambre Civile.



# Jours enfants malades : Quand et comment les salariés peuvent-ils s'absenter ?

Par Anne-Lise Castell,  
juriste en droit social et rédactrice au sein des Éditions Tissot  
pour Réso-Hebdo-Eco

Quand un employeur peut-il accorder une absence pour enfant malade à un salarié et la rémunérer ?

Y a-t-il des dispositions particulières pour la covid-19 ? Le point sur le sujet.



Le Code du travail autorise les salariés à bénéficier de jours de congés pour s'occuper d'un enfant de moins de 16 ans, malade ou accidenté, dont il a la charge. La durée est de trois jours par an, portée à cinq si l'enfant a moins d'un an ou si le salarié a au moins trois enfants à charge.

L'employeur doit autoriser cette absence, quelle que soit l'ancienneté du collaborateur, mais il n'a pas à la rémunérer. L'employé doit alors adresser un certificat médical pour en bénéficier.

Attention toutefois, de nombreuses conventions collectives prévoient des dispositions plus favorables, comme un congé plus long ou rémunéré. Il faut donc penser à vérifier. Cela peut aussi être prévu par un accord collectif ou un usage. Il faut aussi savoir qu'en Alsace-Moselle, ce congé doit bien être payé.

## En cas de covid

Si un salarié est cas contact de son enfant de moins de 16 ans (ou en situation de handicap) positif à la covid-19, et qu'il ne peut pas télétravailler, il peut demander un arrêt de travail dérogatoire pour la durée de l'isolement de l'enfant sur le site [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr). Cet arrêt est de sept jours à partir du test positif ou du début des symptômes et peut aller, dans certains cas, jusqu'à 10 jours. Un seul des parents peut en bénéficier.

Si l'enfant sort de son isolement avec un test négatif deux jours avant la date de fin d'attestation, le collaborateur peut reprendre le travail, mais l'employeur doit alors signaler cette reprise anticipée à l'Assurance maladie. Cet arrêt est indemnisé sans vérification des conditions d'ouverture de droits et sans délai de carence jusqu'au 31 décembre 2022 au plus tard. L'employeur doit également verser des indemnités complémentaires sans carence.

Le dispositif qui permettait à un salarié d'être placé en activité partielle garde d'enfant, en cas notamment de fermeture de classe, a en revanche disparu depuis le 1<sup>er</sup> août 2022.

## Les congés pour cas graves

Selon la gravité de l'état de santé de l'enfant, d'autres congés peuvent être mobilisés.

- le congé de présence parentale : il peut être ouvert lorsque l'enfant est atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité qui rend indispensable une présence soutenue et des soins contraignants. Il est en principe de 310 jours sur trois ans, mais peut être renouvelé selon des règles récemment assouplies.

- les congés pour événements familiaux : la maladie, l'accident grave ou le handicap grave de l'enfant permet au salarié de prolonger le congé précédent d'une année supplémentaire maximum. L'employeur n'a pas à rémunérer le salarié (sauf dispositions plus favorables), mais ce dernier peut bénéficier de l'allocation journalière de présence parentale.

- le congé pour l'annonce du handicap, d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique ou d'un cancer chez un enfant d'un salarié. Il est d'au moins deux jours ouvrables et il est rémunéré. Il doit être pris dans un délai raisonnable suivant l'annonce de la maladie de l'enfant. Il est récent (fin 2021) et un décret doit encore venir fixer la liste des pathologies chroniques concernées.

À noter aussi : un salarié dont l'enfant est malade peut également bénéficier de dons de jours de repos de ses collègues dans certaines situations.

Galerie Laute

# Cécile Veilhan

## le bonheur de l'instant

Par Gwénaëlle de Carné

Avec poésie et délicatesse, Cécile Veilhan éternise tous ces petits riens, ces joies simples qui font les jours heureux : une promenade en famille au bord de la mer, un bon goûter, les jeux des enfants, la confection des confitures... Des moments vécus avec les siens qu'elle a plaisir à partager.

**C**écile Veilhan commence toujours par une esquisse à la craie, directement sur la toile pour délimiter et épurer les silhouettes, dessiner le visage et les mains, dessin repris ensuite au fusain puis mis en couleur. Ses personnages lui ressemblent : des joues bien rondes, un petit menton en triangle, des yeux noisette, un peu étonnés.

Seconde étape : le décor, réduit à l'essentiel, les costumes et les accessoires avec une prédilection pour les couleurs douces : camaïeu de bleu pâle ou de vert tendre, de rose-orangé dans ses dernières toiles. Sa palette s'illumine aussi de rouge et de tons vifs et contrastés rehaussés de motifs variés : carreaux, rayures, arabesques florales pour les robes d'été.

Le cadrage est resserré pour faire entrer le spectateur dans le tableau, au plus près des personnages. Des êtres en apparence sans tourment tout à la joie de savourer ensemble des instants paisibles. Cécile Veilhan porte sur eux un regard attentif, toujours paré de la chaleur d'une affection.



La régalaade, 2022 (C. Veilhan)



Dernière sortie pour les robes d'été (C. Veilhan)

Elle est habile à suggérer les émotions, les sentiments : tendresse maternelle, amitié, sourires espiègles, regards amoureux, rêverie, complicité, bonheur de vivre.

Cécile Veilhan a des talents de conteuse par sa manière bien à elle de croquer et d'illustrer les scènes les plus variées avec des personnages attachants au travers d'une grande diversité de sujets et de formats, du petit 20X20 cm aux grandes compositions de 2,40m de long. En véritable épicurienne, elle invite à goûter chaque instant !

Galerie Laute, 16 rue de Bertrand 35000 Rennes.  
Jusqu'au 30 novembre 2022.

Tél. 02 99 79 23 81 et 06 95 41 11 65. Cécile Veilhan a publié et illustré plusieurs ouvrages dont « Tableaux et mots », un abécédaire poétique paru en 2021 et « Contes et fables »



# Dinard Concerts Swing de Noël au casino Barrière

Marc  
Scognamiglio

**A**u programme des samedi 3 et dimanche 4 décembre, deux concerts d'Art Big Band, pour un répertoire de 1h30 de Swing de Noël très nord-américain joué au Casino Barrière de Dinard. Deux soirées au profit de l'association dinardaise « *Footballeurs sans frontières* », présidée par François Dinis. Cette association vient en soutien aux organisations humanitaires françaises et étrangères pour l'aide à l'enfance. Le comédien Bruno Putzulu honorera de sa présence ces concerts uniques.

Art Big Band vient de Trouville. Il se compose de 18 musiciens Jazz, et s'était déjà produit avec succès en mars dernier à l'initiative de Marc Scognamiglio, chanteur de la formation et également directeur de l'hôtel Royal Émeraude de Dinard et du Grand Bé à Saint-Malo. Ce dernier a également lancé les désormais célèbres soirées Jazz sous la verrière emblématique de l'hôtel dinardais, tous les derniers vendredis de chaque mois.

16ème édition

## RENNES

13 ▶ 15 JANVIER 2023  
Parc Expo Rennes Aéroport

30ème édition

## SAINT-MALO

10 ▶ 12 MARS 2023  
Le Quai Saint-Malo

Contactez notre équipe !  
contact@viving.fr

## SALON HABITAT & IMMOBILIER



viving.fr

— 82 % —

de fidélité exposants

— 55 000 —

porteurs de projet en  
moyenne / an

# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, " 7 JOURS " a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, selon l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les " avis de constitution " de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## AVIS D'ENQUETE

**PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**  
Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement  
et de l'utilité publique  
Secrétaire général

### 1<sup>ER</sup> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté, le préfet informe les habitants de BOURGARRÉ, SAINT-ARMEL et SAINT-ERBLON, qu'une enquête publique sera ouverte du 12 décembre 2022 (9h) au 13 janvier 2023 (17h), sur la demande présentée par la société DIFEUDIS, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt de stockage de produits combustibles et produits d'entretien pour barbecues et cheminées 2, rue des Fermes Gauloises à Bourgarré.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- à la mairie de BOURGARRÉ (version papier) aux heures suivantes : lundi : de 9h00 à 12h00, mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mercredi : de 9h00 à 12h00, jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, vendredi : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, samedi : de 10h00 à 12h00

- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Afin de permettre la consultation électronique du dossier, un poste informatique sera mis à disposition du public :

- dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cédex 9, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous au 02 21 86 24 79 ;

Des informations concernant le projet présentés pourront être obtenues auprès de la société DIFEUDIS 4, rue des Champs Geons 35170 BRUZ.

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées à la mairie de BOURGARRÉ :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur.

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr) (en précisant en objet du courriel : « industrie - enquête publique - société DIFEUDIS »). Monsieur Gérard PELHATE, agriculteur en retraite, désigné par le Président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie de BOURGARRÉ, lundi 12 décembre 2022 de 9h00 à 12h00, samedi 7 janvier 2023 de 10h00 à 12h00, vendredi 13 janvier 2023 de 14h à 17h00.

Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

RENNES, le 19 novembre 2022  
Pour le préfet, le secrétaire général  
Paul-Marie CLAUDON

L227J03118

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants de la commune de GUICHEN, qu'une consultation du public va être ouverte du 19 décembre 2022 au 27 janvier 2023 inclus, sur la demande présentée par la SARL METHAVALON, en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension d'une unité de méthanisation agricole située au lieu-dit « 26, l'Aubaudais » sur la commune de GUICHEN.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de GUICHEN, aux jours et heures suivants (à titre indicatif) :

- le lundi, mardi, mercredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- le jeudi de 08h30 à 12h00

- le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- le samedi de 09h00 à 12h00

- fermée les samedis 24 décembre et 31 décembre 2022 et les jours fériés

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de GUICHEN, sur un registre ouvert à cet effet ;

- par voie postale : à l'attention de Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine - DCIAT / Bureau de l'environnement

- et de l'utilité publique - 81, Boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9 ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr) (en précisant l'objet du courriel :

- « Consultation du public\_SARL METHAVALON\_GUICHEN »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

Fait à Rennes, Pour le préfet,  
Le secrétaire général,  
Paul-Marie CLAUDON

L227J03150

## COMMUNE DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme : enquête publique

### 1<sup>ER</sup> AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022-473 du 21 novembre 2022, le Maire de La Guerche-de-Bretagne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Guerche-de-Bretagne.

Monsieur Michel QUERE a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie de La Guerche-de-Bretagne du lundi 12 décembre 2022 à partir de 13 H 30 au samedi 14 janvier 2023 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance, du lundi au mercredi (de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30), le jeudi (de 8H30 à 12H et de 15H à 17H30) le vendredi (de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H), le samedi (de 9 H à 12 H) ; et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de La Guerche-de-Bretagne (2 rue du Cheval Blanc - 35130 La Guerche-de-Bretagne) ou par mail à l'adresse suivante : [enquetepubliqueplu@gdb@laguerchedebretagne.fr](mailto:enquetepubliqueplu@gdb@laguerchedebretagne.fr)

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : [www.laguerchedebretagne.fr](http://www.laguerchedebretagne.fr)

Le commissaire-enquêteur recevra

en outre, personnellement le lundi 12 décembre 2022 de 13 H 30 à 17 H 30, le mercredi 4 janvier 2023 de 13 H 30 à 17 H 30, le samedi 14 janvier 2023 de 9 H à 12 H, toutes les observations qui pourront être faites sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Monsieur Mathieu VINCENT, Adjoint en charge de l'urbanisme ou à Madame Carole BEASSE, responsable du service urbanisme.

L227J03193

## DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE VILLE DE SAINT-GILLES

RENOUVELLEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ «LA VIGNE»

Par délibération n° C 22.184 du 17 novembre 2022, le conseil métropolitain de RENNES METROPOLE a décidé le renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé «La Vigne», d'une superficie de 25ha 97a 65ca, en zone 2AU au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, pour le développement d'un secteur d'habitat. Dans ce périmètre, Rennes Métropole est titulaire du droit de préemption.

L227J03233

## CONSTITUTIONS

### VITRE FAST FOOD

Création de la sarl : VITRE FAST-FOOD. Siège : 40, RUE SAINT MARTIN 35500 BALAZE. Capital : 500 €. Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration rapide, sur place, à emporter, ou en livraison, sans vente de boissons alcoolisées. Gérants : SAID AASSIMI, 40, RUE SAINT MARTIN 35500 BALAZE. ISMAIL ERRAMI, 1, RUE DU DOCTEUR ROUX 35000 RENNES. Durée : 99 ans au rcs de RENNES.

L227J02401

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FNE MENUISERIE

Objet social : La réalisation de toutes prestations se rapportant à l'activité de la menuiserie ; la pose d'ouvertures intérieur/extérieur, l'aménagement intérieur/extérieur (placards, cuisine, salle de bains, terrasse, bardage de terrasse,...) ; la réalisation de toutes prestations se rapportant à l'activité de plaquiste (pose de cloisons, isolation, ferrailage, ...) ; l'achat/vente de fourniture se rapport à l'activité de la menuiserie.

Siège social : 4 rue Derval, 35000 RENNES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. NEVEU Florian, demeurant 4 rue Derval, 35000 RENNES

L227J02443

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2022, à LE RHEU, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL à associé unique

Dénomination : ATELIER OC

Siège : 6 bis rue Jean Garin - 35650 LE RHEU

Objet :  
- Toutes activités de menuiserie générale, la fourniture et la pose de tous types de menuiseries intérieures et extérieures

en PVC, bois, aluminium ;

- La pose de parquets, de terrasses en bois ou en composite, de cloisons sèches et doublage, de mobiliers et d'agencements intérieurs ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Capital : 1.000 €

Gérance : M. Olivier CHOUISNARD demeurant à LE RHEU (35650), 6 bis rue Jean Garin

La Gérance

L227J02810

**CABINET MARTINE VAZEL**  
Société d'Avocat  
Spécialiste en Droit des Sociétés  
167 Route de Lorient  
Parc Monier - Le Cassiopée  
35000 RENNES



## CONSTITUTION

Société constituée le 16 11 2022 à RENNES - Dénomination : SELARL DE CHIRURGIENS-DENTISTES ARMELLE LE MAITRE - Forme : SELARL - Siège : MONTFORT SUR MEU (Ille et Vilaine) - Résidence du Porhouët - 2 Boulevard de la Duchesse Anne- Capital : 1 000 Euros - Objet : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste - Durée : 99 années - Gérante : Docteur Armelle LE MAITRE demeurant RENNES (Ille-et-Vilaine) 81 Boulevard de Verdun Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

L227J03003

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 15 novembre 2022, il a été constitué une SARL dénommée : JOLIE PIERRE

Siège social : 78 rue Ginguéné, 35000 RENNES

Capital : 10000 Euros

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location, notamment en meublé, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant : Adèle PIERRE demeurant 78 rue Ginguéné à RENNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour publication,  
La gérance.

L227J03040

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TROTRO

Objet social : Organisation, gestion, transmission du patrimoine immobilier familial, acquisition, propriété et gestion de tous biens et droits immobiliers, toutes opérations se rattachant à cet objet

Siège social : 10 rue Arthur Raimbaud, 35250 MOUAZE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. TROCHEL Jonathan, demeurant 10 rue Arthur Raimbaud, 35250 MOUAZE

Clause d'agrément : Cessions d'actions libres entre associés fondateurs, cessions à des tiers soumises à agrément

Pour avis  
Jonathan Trochel

L227J03049

**7 JOURS**



# TRIBUNAL DE COMMERCE

## CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex  
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

**GREFFE :** extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites  
**Tél. 02 99 65 38 88**

**RCS - CFE :** registre du commerce - formalités RCS  
**Tél. 02 99 65 38 88 option 1**

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00  
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

## KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

**KYC.INFOGREFFE.FR**

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

### REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 14 novembre 2022)

**SARL EL TEATRO**, 3 Rue Saint-Guillaume, 35000 Rennes, RCS RENNES 477 729 370. Restauration, bar de nuit, discothèque. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 mai 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530272061-2022J00350

(Jugement du 16 novembre 2022)

**SARL AGENCE AUTREMENT**, 30 Rue Lavoisier, 35000 Rennes, RCS RENNES 800 034 530, RM 800 034 530. Audit en stratégie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071650-2022J00342

**SARL B.TP MONNIER**, 11 Square des Alouettes, 35137 Pleumeleuc, et actuellement : 4 rue de la libération, 35137 BEDEE, RCS RENNES 888 700 283, RM 888 700 283. Terrassement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071666-2022J00346

**SARL GIQUEL INVEST**, 7 le Pâtis des Noës, 35240 le Theil-De-Bretagne, RCS RENNES 829 445 907. La prise de participation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071656-2022J00345

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 14 novembre 2022)

**SAS GARAGE DU GUÉE**, Rue de la Guée, 35330 la Chapelle-Bouëxic, RCS RENNES 881 501 654, RM 881 501 654. Dépannage véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 mai 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530272066-2022J00349

(Jugement du 16 novembre 2022)

**SARL MENUISERIES RUE**, 4 Rue des Entrepreneurs, Zone Artisanale la Douve, 35850 Gévezé, RCS RENNES 488 081 316, RM 488 081 316. Menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071647-2022J00343

**SAS INNOVAE**, 14 Rue Joliot Curie, Zone Artisanale de la Goulgatière, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 820 074 763, RM 820 074 763. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 mai 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071653-2022J00347

[WWW.7JOURS.FR](http://WWW.7JOURS.FR)

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

**SAS LENTREPRISE**, 2 Rue de la Mabilais, Mabilay-Espace Start-Up Hôtel, 35000 Rennes, RCS RENNES 829 617 612. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071659-2022J00344

**SARL Epi'Vrac**, Place de la Mairie, 35770 Vern-Sur-Seiche, RCS RENNES 888 088 937. Détail alimentaire et non alimentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2021, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501530071663-2022J00348

### CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 16 novembre 2022)

**SARL CHATILLON AUTO SERVICES**, 7 Rue de Nismes, 35210 Châtillon-En-Vendelais, RCS RENNES 435 075 585, RM 435 075 585. Vente et entretien tous véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501530071644-2022J00199

**SARL ANAR SUSHI**, 47 Rue de la Mairie, 35133 Parigné, RCS RENNES 844 157 735. Restauration asiatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes.

13501530071669-2022J00156

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 29 août 2022)

**SAS Foodologic**, 2 Rue de la Mabilais, 35000 Rennes, RCS RENNES 848 674 677, RM 848 674 677. Programmation informatique. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501530379138-2022J00002

(Dépôt du 21 septembre 2022)

**SAS Uraniom**, 20 Rue d'Isly Cs 74232, 35042 Rennes Cedex, RCS RENNES 793 503 566. Cabinet de conseil informatique, commercialisation. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501530272064-2021J00189

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 novembre 2022)

**SARL PHARES & BALISES**, 167 Rue de Lorient, Immeuble le Cassiopée, 35000 Rennes, RCS RENNES 329 880 173. Conseil en communication.

13501529968057-2022J00099

**SAS ALLIRON**, Zone Industrielle les Branchette, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 798 489 068. Alimentaire.

13501529968114-2022J00058

**SARL 3J FORMATION**, Zone Industrielle de l'Éperon, Doré Chemin de la Massue, 35170 Bruz, RCS RENNES 480 075 308. Formation continue et professionnelle.

13501529968063-2009J00517

**SA LANDI**, les Branchettes, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 377 795 125. Location terrains.

13501529968066-2022J00059

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 novembre 2022)

**SA FILANDI**, les Branchettes, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 410 440 648. Prise de participation.

13501529968069-2022J00057

**SARL N V R**, 2 Boulevard de Sébastopol, 35000 Rennes, RCS RENNES 504 518 085. Négoce de tous produits-déchets.

13501529968072-2022J00052

**SARL HAIR AND B**, 11 Rue de la Convention, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 525 390 670. Produits capillaires.

13501529968075-2022J00161

**SAS BRETAGNE STRUCTURES LOGISTIC**, la Croix Macé, 35310 Breal-sous-Montfort, RCS RENNES 791 502 925. Transport routier.

13501529968078-2016J00465

**SARL YEBAB**, 19 Rue de Rennes, 35220 Chateaubourg, RCS RENNES 813 737 988, RM 813 737 988. Restauration.

13501529968081-2021J00030

**SARL ASCENCI HOLDING**, 5 Allée de la Jacaudais, Zone Artisanale les Placis, 35230 Bourgbarré, RCS RENNES 808 047 419. Holding.

13501529968084-2021J00188

**SARL DAMIEN GERARD SERVICES (DG SERVICES)**, le Domaine de l'Épine, 35550 Bruc-Sur-Aff, RCS RENNES 829 862 523, RM 829 862 523. Avage écologique.

13501529968087-2021J00173

**PINOT Michel**, 8 Allée Robert Surcouf, 35500 Vitré, RCS RENNES 519 669 774, RM 519 669 774. Petits Travaux De Bricolage.

13501529968092-2020J00183

**SARL BEAUTY WEST**, 183 Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 845 314 038, RM 845 314 038. Esthétique.

13501529968095-2021J00035

**SARLU MILLE ET UNE FEUILLES**, 49 la Ferrandais, 35480 Guipry Messac, RCS RENNES 839 608 783. Entretien d'espaces verts.

13501529968098-2021J00090

**SARL BLANDINE DECORATION**, 67 Rue Notre Dame de Lourdes, 35680 Domalain, RCS RENNES 848 368 114. Architecture d'intérieur.

13501529968101-2022J00030

**SARL AUROBAN**, 5 Boulevard Salmon, 35390 Saint-Sulpice-Des-Landes, RCS RENNES 849 281 878. Holding.

13501529968104-2022J00040

**SARL KERFEUFEU**, 29 Place de Saint-Malo, 35310 Bréal-Sous-Montfort, RCS RENNES 881 467 021. Crêperie.

13501529968108-2022J00034

**SARL CONSTRUCTION OM REMOVE**, 15 Avenue Jules Tricault, 35172 Bruz Cedex, RCS RENNES 894 179 563. Entreprise générale du bâtiment.

13501529968111-2021J00190

**SA MARIALE, ste en liquidation**, Route de Bain de Bretagne, 35150 Janzé, RCS RENNES 433 014 099. Bricolage.

13501529968060-2022J00060

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 14 novembre 2022)

**CHUPEAU Abdelkader**, 6 Impasse Deschenes, 35340 la Bouexiere, RM 799 366 521. Carrosserie.

13501529968090-2018J00330

## GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS

Jugement du 16 novembre 2022 - Clôture de procédure de sauvegarde

**SARL ABAQUE BATIMENT SERVICES (A.B.S)**, 9 Place Mirabeau, 45200 Montargis, RCS ORLEANS 498 663 467. Travaux de couverture par éléments.

13501530181757-2012B01155

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement du 18 novembre 2022 - Clôture pour insuffisance d'actif

**SARL APV FRANCE**, 13 Rue Véga, Zone Industrielle la Belle Etoile, 44470 Carquefou, RCS NANTES 510 898 786. Comm. de Dét. de quincaillerie, peintures et verres en petites surf. - de 400 M².

13501530182191-2011B01672

## CONSTITUTIONS



Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/11/2022 par Maître Olivier BRANELLEC, Notaire à GUICHEN (35580) - 5 rue Madeleine Brès - PA de la Courtinais, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KORIOLIS  
Objet social : Gestion, administration, acquisition, location de tous biens et droits immobiliers  
Siège social : 6 rue des Arquémis, 35170 BRUZ  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. GAUTIER Gilles, demeurant 6 rue des Arquémis, 35170 BRUZ et Mme RENAUX Sophie, demeurant 6 rue des Arquémis, 35170 BRUZ

Pour avis  
Le notaire.

L227J03050

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TF CONCEPT  
Objet social : La prise de participation à toutes Entreprises et à toutes Sociétés créées ou à créer, par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit directe ou indirecte, majoritaire ou non dans toutes les Sociétés françaises ou étrangères, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ou un objet différent quel que soit leur activité. La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit et notamment d'une façon non limitative par voie d'acquisition, de création, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la Gérance, la gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine quel que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Siège social : 4 Passage de la Pergola, 35320 PANCE  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Président : M. FIRMIGY Teddy, demeurant 4 Passage de la Pergola, 35320 PANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

L227J03060



## KEMIS

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Les choux rotis, 35380 PLELAN LE GRAND

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLELAN LE GRAND du 18 novembre 2022, il a été constitué une

société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : KEMIS  
Siège social : 1 Les choux rotis, 35380 PLELAN LE GRAND

Objet social :

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous meubles et biens ou droits immobiliers ;

L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles, et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire des prêts consentis par toutes personnes physiques ou morales aux associés, ensemble ou séparément, pour leur permettre de libérer les parts sociales auxquelles ils auront souscrit lors de la constitution de la société ou lors d'une augmentation de capital ;

Et à titre exceptionnel, la vente de biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Mickaël BOUTIN, demeurant Trelou, 35160 MONTERFIL  
Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément accordé par le gérant

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis  
La Gérance

L227J03065



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 15 novembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :- dénomination sociale : GOUTTE- siège social : 42 rue de Mon conseil - 35000 RENNES- capital social : 3 000 €- objet social : l'activité de torréfaction de café, de négoce de café, torréfié ou non, de thé, de produits alimentaires, de manière ambulante ou non, et la vente, l'entretien et la location de tous produits et équipements accessoires ou dérivés de cette activité, l'activité de salon de café et de vente de toutes boissons, sur place et à emporter.- durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES (35)- gérant : Monsieur Alexis, Benjamin, Marie ROY, né le 24 mars 1988 à RENNES(35), de nationalité française, demeurant 42 rue de Mon conseil - 35000 RENNES, nommé pour une durée indéterminée.

L227J03066

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 novembre 2022 à BAULON, il a été constitué une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITEE présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SARL COSTA

CAPITAL : 1.000 €EUROS - Apports en numéraire

SIÈGE SOCIAL : 15 Les Landes Blanches - 35580 BAULON

OBJET SOCIAL : LA MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITÉS

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance :

Monsieur COSTA Killian, demeurant : 15 Les Landes Blanches - 35580 BAULON

Monsieur COSTA Ludovic, demeurant : 15 Les Landes Blanches - 35580 BAULON

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis, La Gérance

L227J03070



## CONSTITUTIONS



### RIGATTE

Société civile  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue de Cohigné  
35500 VITRE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRE du 18 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : RIGATTE  
Siège social : 12 rue de Cohigné,  
35500 VITRE

Objet social : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Grégory RIGAL, né le 25 septembre 1972 à ST MALO, demeurant 12 rue de Cohigné 35500 VITRE

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis  
La Gérance

L227J03087

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/11/2022, il a été constitué une S.A.S Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BULB  
Siège Social : 1 ALLEE DU LANDRY - 35000 RENNES

Capital : 15 000 Euros  
Objet : Conception, développement, édition, exploitation ainsi que gestion, administration et support technique d'une place de marché en ligne notamment dédiés à la vente d'œuvres d'art en ligne.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Pierre-Philippe DUPUIS, né le 29 Mars 1973 à RENNES (35) demeurant à RENNES (35000) - 1 Allée du Landry

Cession d'Actions : Toutes cessions à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunie en assemblée générale

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision dans les conditions prévues par la loi et les

présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis  
Le Président

L227J03090



Aux termes d'un ASSP en date du 21/11/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 2C1V CONSEILS  
Objet social : Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ; L'activité d'apport d'affaires ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ou à tous objets similaires ou connexes ou de toute autre nature à favoriser le développement de l'objet social.

Siège social : 5 rue Louis-Alexandre Cabré, 35120 DOL DE BRETAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

Président : M. COEURU Christophe, demeurant 5 rue Louis-Alexandre Cabré, 35120 DOL DE BRETAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit son nombre d'actions. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

Pour avis  
L'associé unique

L227J03093



Aux termes d'un acte authentique reçu le 17/11/2022 par Maître Adeline PAUMARD, Notaire à CHATEAUBOURG (35220) - 2, rue de la Goulgatière, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SQUIRRELS  
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 30 B la Chaîne, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

Capital : 1 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. GILLES Sébastien, demeurant 30 B la Chaîne, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE et Mme CHEVRIER Aurélie, demeurant 30 B la Chaîne, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L227J03096

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BARA  
Objet social : L'activité de vente et négoce, de conseil, de suivi, de dépiçage, de réparation, d'accompagnement dans la correction et la protection auditive et pour tous produits et services ayant un rapport avec l'ouïe et la vue, et ce sous toutes formes et selon tous procédés existants ou à venir, y compris par internet

Siège social : 8 Rue Alain Gerbault, 35590 L HERMITAGE

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : Mme ROUAULT Anne,

demeurant 2 La Gautrais, 35310 MORDELLES

Pour avis  
La Gérance

L227J03103

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LISOL  
Siège Social : CHARTRES DE BRETAGNE (35131) - 6 Rue Frédéric Chopin

Capital : 100 Euros  
Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Ludovic LAVAUD demeurant à CHARTRES DE BRETAGNE (35131) - 6 Rue Frédéric Chopin.

Cession de Parts : Toute cession ou transmission de parts, à quelque titre que ce soit, même à des associés, à des tiers étrangers à la société et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé est soumise à l'agrément des associés

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis, Le gérant

L227J03110

### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : PATRIMINVEST 23 LA ROCHE NESMY.

Forme : Société civile immobilière.  
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES.

Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier, la gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier.

Durée de la société : 20 année(s).  
Capital social fixe : 100 euros

Cession de parts et agrément : Soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts.

Gérant : SB2F GESTION PRIVEE, représentée par M. Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE SARL, sise 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L227J03114

Par acte sous seing privé en date du 16/11/22, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : O MOMENT PRESENT ;

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associée unique ;

Siège social : 2 Boulevard du Maréchal Leclerc 35300 FOUGERES ;

Objet social : L'exploitation par tous moyens d'activités d'épicerie comprenant l'achat, le commerce et la vente au détail de divers produits d'alimentation générale, de produits alimentaires et non alimentaires ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant aux activités spécifiées ci-avant ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;

Capital social : 3.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Mme Mélanie LE DU, sise 4 rue de la Caserne 35300 FOUGERES, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L227J03116



### OKSIGEN

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 15 rue Saint Pierre  
35150 JANZE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JANZE du 21 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OKSIGEN  
Enseigne : O2  
Siège social : 15 rue Saint Pierre, 35150 JANZE

Objet social : - l'activité d'aide et de services à la personne comprenant notamment les aides à la famille (garde d'enfants, soutien scolaire, cours à domicile...), les services de la vie quotidienne (nettoyage, ménage, repassage, petit bricolage, petit jardinage) et les services aux personnes dépendantes (aide à la mobilité et au transport, assistance aux personnes âgées ou dépendantes...)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date

de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Madame Bénédicte FARASSE, demeurant 94 Le Champ Michel, 35530 NOYAL SUR VILAINE, a été nommée gérante.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis  
La Gérance

L227J03121

# 7 JOURS

## Abonnez-vous

À chacun sa formule

couplage magazine  
+ site internet

« Découverte » / 6 mois

# 35 € TTC

« Classique » / 12 mois

# 55 € TTC

« Fidélité » / 24 mois

# 99 € TTC

### Gagnez du temps !

## ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter  
chaque semaine

Paiement sécurisé

## CONSTITUTIONS



VUONG BRETAGNE  
SCI au capital de 810.200,00 €  
JANZE (35150) 42 rue des Primevères  
RCS RENNES

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me BUNEL, Notaire à CHANTEPIE, le 22 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière dénommée «VUONG BRETAGNE»  
Siège social : JANZE (35150) 42 rue des Primevères  
Capital : 810.200,00 €, comprenant :  
- Apport en numéraire de 200 €  
- Apport en nature d'un bien immobilier sis à RENNES (35000), 29 rue Yves Noël, évalué à 260.000 €  
- Apport en nature d'un bien immobilier sis à PARIS (75016), 15 rue Jouvenet, évalué à 550.000 €

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers  
Durée : 99 ans  
Cession de parts soumise à l'agrément des associés  
Cogérants : Mme Thi NGUYEN, épouse VUONG, demeurant à JANZE (35150) 42 rue des Primevères, Mme Du-Linh VUONG, épouse TERRIEN, demeurant à POISSY (78300), 7 rue des Capucines, et M. Vinh-Huy VUONG, demeurant à PARIS (75014), 19 rue Friant, pour une durée indéterminée.  
RCS RENNES

L227J03205

Par ASSP du 21.11.2022, il a été constitué la Société de Participations Financières de Profession Libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée.  
Objet : Conformément aux dispositions de l'article 31-1 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et du décret n° 2013-466 du 4 juin 2013 modifié, la Société a pour objet :- La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine :- La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession.

Durée : 99 ans  
Capital : 1.000 euros  
Siège : 1, rue du Pré Botté - 35000 Rennes  
Cession d'actions : Les actions détenues par l'associé unique sont librement cessibles. En cas de pluralité d'associés, les actions peuvent être cédées entre associés de la Société sans qu'un agrément soit requis.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Thomas Guerrero demeurant 109, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris.  
Immatriculation au RCS de RENNES.  
L227J03214



### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société civile au capital de 3.000 € en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES dénommée «PHILOMENE» ayant pour objet : l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par location ou autrement, y compris au moyen de contrats de crédit-baux, de tous immeubles, ainsi que de tous droits mobiliers ou immobiliers

liens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. Le siège social est fixé à RENNES (35700) - 27, Boulevard de Sévigné. Les premiers gérants sont Monsieur Jean-Yves GAUTIER et Madame Muriel GAUTIER domiciliés à RENNES (35700) - 27, Boulevard de Sévigné, nommés pour une durée illimitée. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés.  
Pour avis

L227J03215

### AVIS DE CONSTITUTION

SCI RENOU au capital de 1000 € Siège social : 43, Rue Philippe Lebon 35000 RENNES. Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles ou non bâtis dont la société deviendrait propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans. Gérant : M. Jean-Pierre RENOUEUR demeurant au 43, Rue Philippe Lebon 35000 RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES

L227J03238

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2022 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société en Nom Collectif  
- Dénomination : LES JARDINS DE LINA

- Siège social : 1B Rue Louis Braille, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136).  
- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.

- Objet : La société a pour objet l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition de parcelles de terrain situées à LA DOMINELAIS (35390), Rue de la Forge ; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus.

- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Gérance : Sandra BLOT, domiciliée 1B rue Louis Braille (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE.

- Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à unanime de tous les associés.

- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.  
Pour avis

L227J03245

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/11/2022 par Maître Nicolas MÉVEL, Notaire à CHATEAUBOURG (35220) - 2 rue de la Goulgatière, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SANLOUCY  
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : 4 La Métairie du Rouvre Saint Pierre de Plesquen, 35720 MESNIL ROC H

Capital : 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

Co-gérance : M. DELOURME Cyril, demeurant 4 La Métairie du Rouvre Saint Pierre de Plesquen, 35720 MESNIL ROC H et Mme CHAUVINIER ÉPOUSE DELOURME Sandrine, demeurant 4 La Métairie du Rouvre Saint Pierre de Plesquen,

35720 MESNIL ROC H

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.  
Pour avis

L227J03255

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 novembre 2022 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile de Construction Vente.

- Dénomination : MAIA  
- Siège social : 1B Rue Louis Braille, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille et Vilaine).

- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.

- Objet : l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition de terrains situés dans la commune de LE RHEU (35650), 13 Rue de l'Hermitage ; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus sans lui faire perdre son caractère civil.

- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Gérance : Sandra BLOT domiciliée 1B rue Louis Braille (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE

- Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés, sauf les cessions entre associés.

- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.  
Pour avis

L227J03256

### MODIFICATIONS

SARAH PIZZA  
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 4-5 square Sarah Bernhardt 35000 RENNES  
RCS RENNES 911 378 719

### CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE - CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 19 novembre 2022, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la société qui devient « DELICE HOUSE » à compter de cette même date. Monsieur Mohammad SIKANDARI, demeurant à RENNES (35) - 12 rue Gina Pané, né le 1<sup>er</sup> mai 1985 à WARDAK (AFGHANISTAN), a par ailleurs été nommé aux fonctions de gérant à compter du 19 novembre 2022 en remplacement de Monsieur Sébastien KAZEMI, démissionnaire à compter de ce même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis, la gérance.

L227J02790



TRANSPORTS LANOË SARL  
SARL au capital de 60 032 Euros  
Siège social: 59 Avenue du Général de Gaulle - 35340 LIFFRE  
RCS RENNES 344 658 786

### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 21 octobre 2022 a décidé, à compter du même jour, d'étendre l'objet social de la société à la location de tout type de véhicules terrestres.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis,  
La Gérance.

L227J02988

### KILVIZIEN

Société à responsabilité limitée transformée en société civile  
Au capital de 20.000 euros  
Siège social : 8, La Croix Flettier 35190 LONGAULNAY  
803 025 477 RCS SAINT-MALO

Par décisions du 13/10/2022, la collectivité des associés a décidé de transformer la Société en société civile à compter du 01/10/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée de la Société et la date de clôture demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 Euros, divisé en 2.000 parts sociales de 10 euros chacune. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par M. Frédéric CHARPENTIER demeurant 8, La Croix Flettier - 35190 LONGAULNAY sans limitation de durée. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Associés en nom :  
- M. Frédéric CHARPENTIER demeurant 8, La Croix Flettier - 35190 LONGAULNAY

- Mme Catherine CHARPENTIER demeurant 8, La Croix Flettier - 35190 LONGAULNAY

La collectivité des associés a décidé de substituer l'objet social actuel de la société par : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles droits ou biens immobiliers.

La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L227J03005



### HPR

SARL au capital de 1 473 225 euros  
5 allée de l'Omblette  
35760 SAINT-GRÉGOIRE  
RCS RENNES n° 844 799 411

### AVIS DE PUBLICITÉ

Sur décisions de l'associé unique du 22 juin 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 107 813 euros, par voie d'apport en nature, par création de 107 813 parts sociales nouvelles, d'un euro de valeur nominale chacune. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : 1 473 225 euros.  
Nouvelle mention : 1 581 038 euros.  
Inscription modificative au RCS de Rennes.

Pour avis,  
le Gérant.

L227J03013

WWW.7JOURS.FR





**CONSTITUTIONS**

Aux termes d'un ASSP en date du 21/11/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LAGRÉE AGENCEMENT

Objet social : Plâtrerie et isolation intérieure, menuiserie intérieure et agencement, menuiseries extérieures, revêtements de sol et muraux, pose de cuisine et rénovation de salle de bain.

Siège social : 22, avenue des Érables, 35310 MORDELLES

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. LAGRÉE Maxime, demeurant 22, avenue des Érables, 35310 MORDELLES

L227J03133

Aux termes d'un ASSP en date du 15/11/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ETOILE BATIMENT

Objet social :

Toutes sortes d'activités annexes et connexes à la construction pouvant notamment inclure le gros œuvre, les travaux de finitions, de réparations, de démolition, terrassement à l'exclusion des travaux de plomberie et d'électricité. • La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; • toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; • Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 9 RUE DES GLENAN, 35132 VEZIN LE COQUET

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. LAMINE Houssine, demeurant 9 rue des Glénan, 35132 VEZIN LE COQUET

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité, chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS

Pour avis  
Houssine LAMINE

L227J03145



AVOCATS

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 novembre 2022

Dénomination : L'M se faire Belle.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 14, rue de la Monnaie, 35580 Guignen.

Objet : La société a pour objet l'exercice de l'activité d'Institut de Beauté - Esthéticienne, soins visage et corps, ongles, maquillage.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 3000 euros

Gérant : Madame Mélinda LÉCONTE, demeurant 18 bis, rue Gicquel, 35580 Guignen

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.  
La gérance

L227J03149



**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous signature privée en date du 18 novembre 2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Madame Elle

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1000 euros

SIÈGE : 28 Rue Gimbart, 35580 GUIGNEN

OBJET : L'organisation d'événements privés, et notamment de mariages (wedding planner), de cérémonies laïques, naissances, anniversaires, soirée et séminaires ; la location de matériel nécessaire à l'organisation des événements précédemment énumérés ; la décoration des lieux de réceptions.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : En cas de perte du caractère unipersonnel, les cessions d'actions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Madame Cannelle VALET épouse LEMARIE, demeurant 28 rue Gimbart, 35580 GUIGNEN.

IMMATRICULATION : au RCS de RENNES

Pour avis,

L227J03160

Avis est donné de la constitution en date à RENNES du 21/11/2022 d'une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MATHILOU PACÉ

SIÈGE SOCIAL : RENNES (35700), 12 A rue du Pâtis Tatelin

OBJET : Tant en France qu'à l'étranger : création, gestion et exploitation de crèches et micro-crèches destinées à l'accueil des jeunes enfants et réalisation de toutes prestations s'y rapportant ;

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

CAPITAL : 1.000 € - apports en numéraire

GERANCE : M. Romuald LENEVE, demeurant à LAILLÉ (35890), 4 impasse des Renonculés.

L227J03162

annoncelegale@7jours.fr

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 octobre 2022, à SAINT JACQUES DE LA LANDE.

Dénomination : **SCI FOPEMA.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 18 Rue Louis Rossel, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE.

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, vente, location de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 9000 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; les autres cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale se prononçant à la majorité.

Gérant : Monsieur Julien FORTIN, demeurant 45 Piet Mondriaansingel, 01112 WX DIEMEN - Pays Bas

Gérant : Monsieur Gabriel PETTIER, demeurant 17 Goereesepad, 01181 EM AMSTELVEEN - Pays Bas

Gérant : Monsieur Julien MARECHAL, demeurant 254 Westerdok, 01013 BH AMSTERDAM - Pays Bas

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

La Gérance

L227J03185

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé à Rennes en date du 22/11/2022, il a été constitué la société ci-après :

Forme : une société civile de construction vente qui sera régie :

« par les dispositions du Titre IX du Livre troisième du Code Civil et par les dispositions du décret n°78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le Titre IX précité du Livre troisième du Code Civil, « plus particulièrement, par les dispositions du Chapitre II « De la société civile » du même Titre IX, « plus particulièrement encore, par les dispositions des articles L 211-1 à L 211-4 et R 211-1 à R 211-6 du Code de la construction et de l'habitation, afférentes aux sociétés constituées en vue de la vente d'immeubles ;

Objet : La société a pour objet : - l'acquisition de parcelles de terrain situé rue de saint Briac à Saint Lunaire, - la construction sur ces terrains de logements collectifs destinés à l'accession, - la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement tout en respectant les prix de vente maxima fixés en application du III de l'article R 443-34 du CCH, - accessoirement la location totale ou partielle des immeubles et la gestion locative temporaire associée au dispositif de la location accession ; ou la prise à bail à construction selon les dispositions de l'article L 251-1 du CCH ou à bail réel solidaire selon les dispositions de l'article L 255-3 du CCH constitutif de droits réels immobiliers sur lesdites parcelles, - et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société

Dénomination : « **SCCV KERSYLLA** »

Siège social : RENNES (35200), 110 boulevard Clémenceau

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital social : 1 000,00 €

Gérant : La Société Anonyme Coopérative de Production d'Habitation à

Loyer Modéré dénommée KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE, ayant son siège social à RENNES (35200), 110 bd Clémenceau, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 699 200 523.

Immatriculation au RCS de Rennes.  
POUR AVIS  
LA GERANCE

L227J03199



**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES (35) du 21 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : SCI TAROUILLY

Siège social : 2 rue du Bignon - Bâtiment 3 - 35000 RENNES

Capital social : 1.000 € représentant exclusivement des apports en numéraire

Objet : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers ;

La propriété et la gestion, directe ou indirecte, pour son propre compte, de tous titres de sociétés, de toutes valeurs mobilières, de tous titres de créances et autres instruments financiers ;

Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 50 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : La société HLD GESTION, S.A.S. au capital de 5.161.200 € dont le siège est situé à RENNES - 2 rue du Bignon - Bâtiment 3 - 3<sup>ème</sup> étage, identifiée sous le numéro 529 282 659 RCS RENNES.

Cession de parts : Les parts sociales se transmettent librement entre associés ainsi qu'au profit de leurs ascendants ou descendants en ligne directe. Toutes autres cessions ou transmissions doivent être préalablement autorisées par décision collective extraordinaire des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis, M. Julien LE DUFF  
Associé spécialement mandaté à cet effet

L227J03204

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE  
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR

## MODIFICATIONS

### FOX IMMO

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 60.000 euros  
Ancien siège social : Le Bourg Chancé  
35680 PIRE-CHANCE  
Nouveau siège social : 10, rue de la Plesse  
35510 CESSON SEVIGNE  
491 964 730 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 03/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social du Bourg Chancé - 35680 PIRE-CHANCE au 10, rue de la Plesse - 35510 CESSON SEVIGNE à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance.

L227J03041



### ELECTRO 35

SARL transformée en SAS  
Au capital de 30 000 €  
Siège social : RTE DE RENNES  
ZONE INDUSTRIELLE DE BRIANGAUD  
35600 REDON  
820 128 254 RCS RENNES

### AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV des décisions du 15-10-22, l'AGE a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée, à nommé Président pour une durée indéterminée la société FINANCIERE MARNE ET GOULAIN, SAS au capital de 298 680€, ayant son siège social 43 RUE DE LA CHATAIGNERAIE, 44115 HAUTE-GOULAIN, 49 151 208 RCS Nantes, représentée par Jean-Claude HATTAT, et directeur général : la société FYGME, SARL au capital de 325 490€, ayant son siège social 30 rue de la verdonnière 44115 Haute Goulaine, 819 347 220 RCS Nantes, représentée par François HATTAT.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Monsieur François HATTAT et Monsieur Jean-Claude HATTAT co-gérants.

La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis

L227J03055



### SCI LES LUTINS

Société civile immobilière  
au capital de 144.000 €  
Siège social : Avenue de la Marionnais  
Centre Commercial Le Bretagne  
35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
R.C.S. RENNES 488 441 247

### MODIFICATION GERANCE

Par décision collective des associés en date du 12 juillet 2021, il a été décidé ce qui suit :

NOMINATION à compter rétroactivement du 21 mai 2021 de :

Monsieur Christian, Jean-Paul LE CREN, demeurant à CHARTRES DE BRETAGNE (35131), 11, rue de Bruz.

Monsieur Cédric, Arnaud LE CREN, demeurant à CORNAS (07130), 3 ter, rue des Geais.

Monsieur Ludovic, Hugues LE CREN, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510), 50, rue de Rennes.

Monsieur Fabrice BESNARD, demeurant à BRUZ (35170), 64 rue des Genets

Comme nouveaux gérants, en remplacement de Madame Annette LE CREN, gérante, décédée le 21 mai 2021 à SAINT GREGOIRE.

L'article 12 des statuts sera corrélativement modifié

Pour avis.

Me JOSSELIN, notaire.

L227J03056



### SAMEX IMMOBILIER

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 88 rue Leguen de Kerangal  
35200 RENNES  
RCS de RENNES n°827 869 066

### AVIS DE MODIFICATION

En date du 18/11/2022, le gérant a décidé de rendre effective la démission de Mme REMINIAC Caroline aux fonctions de co-gérante.

- Transférer le siège social de la société au 35 B rue de la Moinerie, 35530 NOYAL SUR VILAINE.

Modification au RCS de RENNES

Pour avis, Le Notaire

L227J03059



### S.C.I LA FOUGERAISE

Société civile au capital de 60.979,61 €  
Siège social : Place de la République,  
35300 FOUGERES  
R.C.S. RENNES 412 550 923

Par décision collective des associés en date du 19 décembre 2021, il a été décidé ce qui suit :

NOMINATION à compter rétroactivement du 21 mai 2021 de :

Monsieur Christian, Jean-Paul LE CREN, demeurant à CHARTRES DE BRETAGNE (35131), 11, rue de Bruz.

Monsieur Cédric, Arnaud LE CREN, demeurant à CORNAS (07130), 3 ter, rue des Geais.

Monsieur Ludovic, Hugues LE CREN, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510), 50, rue de Rennes.

Comme nouveaux gérants, en remplacement de Madame Annette LE CREN, gérante, décédée le 21 mai 2021 à SAINT GREGOIRE.

L'article 3.1 des statuts sera corrélativement modifié

Pour avis, Me JOSSELIN, notaire.

L227J03062



Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais  
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

### IMSCOF

société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 euro  
Siège social : Tour Alma City -  
5 rue du Bosphore  
35200 RENNES  
752 353 292 RCS RENNES

### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Suivant décisions de l'associée unique en date du 14 novembre 2022, il a été décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Liassissi MAZOU en remplacement de Madame Christine POTIER, démissionnaire avec effet immédiat.

Pour avis,

L227J03064

TY OUIR  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.350.000 euros  
26 rue de Villeneuve - 35000 Rennes  
793.204.975 RCS Rennes

### TRANSFORMATION EN SAS ET EXTENSION OBJET SOCIAL

L'AGE du 16/11/2022 a pris les décisions suivantes:

Première décision, Transformer la Société Civile en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/11/2022 et a nommé en qualité de président M. LANOE Hervé, demeurant 26 rue de Villeneuve, 35000 RENNES.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à agrément des associés à l'exception des cessions entre associés qui restent libres.

Seconde décision, Extension de l'Objet Social, en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Toutes prestations de services, quelle qu'en soit la nature, auprès de toutes sociétés - La commercialisation et la réalisation d'actions de formation - La participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par toutes modalités..

La décision sera effective à compter du 01/07/2022, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Mention sera faite au RCS de Rennes

Pour avis

L227J03081

### SCI DE LA GARE

Capital : 83 084.71 €  
Siège : 12, Rue Roger Vercelet  
(35400) SAINT MALO  
RCS ST MALO 421624362

### CHANGEMENT DE GERANCE

Suite à un acte SSP les 30 Mars et 17 Juin 2021, il a été décidé la nomination de M Jaki LOUBOUTIN, demeurant à DUCEY (50220) 22, Rue de les Chéris et M Jacques Olivier LOUBOUTIN 4, Impasse Beauvoir à ST MALO en qualité de nouveaux gérants en remplacement de Mme LEBEL démissionnaire à compter du 30 Mars 2021. Pour Avis et mention Les gérants

L227J03084



### SCI RHIANNON

Société Civile Immobilière  
au capital de 220.105,88 euros  
Siège social : 2 rue de l'Abbé Robert  
Filaux 35760 SAINT-GREGOIRE  
RCS RENNES 422 964 239

### AVIS DE DECES D'UN GERANT

Aux termes d'une décision des associés du 18 novembre 2022, il a été pris acte de la fin du mandat de gérant de Monsieur Jean-René BOURIEL, à la suite de son décès survenu le 30 novembre 2019.

L227J03091



GIRASOLE  
SARL à associé unique  
au capital de 366 500 €  
Siège social : 5 rue du Clos de Devant  
à (35850) GEVEZE  
751 786 187 RCS RENNES

### AUGMENTATION DE CAPITAL

L'associé unique a, le 11 octobre 2022, décidé d'augmenter le capital de 283 500 € par voie de capitalisation de réserves et modifié en conséquence les statuts. Capital social : ancienne mention : 366 500 € - nouvelle mention : 650 000 €.

Pour Avis - Le Gérant

L227J03094

### CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 22  
BOURG EN BRESSE.

Forme : SCI.

Siège social : 34 rue Saint Georges,  
35000 Rennes.

919843847 RCS de Rennes  
Aux termes d'une décision en date du 21 novembre 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 100 euros à 3680100 euros.

Les articles « 6.1 MONTANT DES AP-PORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital.

Mention sera portée au RCS de Rennes

L227J03105



### HM PLELO

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 884 Euros  
Siège social : 6 Rue de Plélo  
35000 RENNES  
524 477 262 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2022, Madame Catherine CHAUVEL, demeurant 15, rue Xavier Grall 35410 CHATEAUGIRON, a démissionné de ses fonctions de Cogérante, à compter du 31 août 2022.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis,

L227J03107



### TOITURES NEUVAS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 13 Allée  
des Marches de Bretagne  
35410 CHATEAUGIRON  
911 564 532 RCS RENNES

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 03 septembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13 Allée des Marches de Bretagne, 35410 CHATEAUGIRON au 7 Impasse du Champ d'Ahaut, 35410 CHATEAUGIRON à compter du 03 septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

L227J03108





## MODIFICATIONS

### GC COURTAGE

Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 1 000€  
Siège : 3 Rue de l'Épine  
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ  
878 069 335 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 18/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 25 Rue Michel Gérard 35740 PACE. Mention au RCS de RENNES.

L227J07706

### TRENTE CINQ NOTAIRES

Titulaire d'Offices notariaux à BRUZ, à SAINT-MALO et à CHANTEPIE  
Société Civile Professionnelle  
au capital de 492 104,91 €  
Siège social : 28, Avenue Alphonse Legault  
35170 BRUZ  
777.346.693. RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2022, la collectivité des associés a pris acte de la révocation de Maître Charlotte PHILIPPE de ses fonctions de cogérante, à compter du même jour.  
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.  
Pour avis, la gérance.

L227J03109

### DÉNOMINATION SOCIALE

Dénomination : PATRIMINVEST 22 ALES LA GACILLY. Forme : SCI au capital de 100 euros. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. 914581426 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGE en date du 21 novembre 2022, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination PATRIMINVEST 23 PARTHENAY. Mention sera portée au RCS de RENNES

L227J03113

### OBJET SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 22 ALES LA GACILLY. Forme : SCI au capital de 100 euros. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. 914581426 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGE en date du 21 novembre 2022, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de : L'acquisition d'un ensemble immobilier, la gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier. Mention sera portée au RCS de RENNES.

L227J03115

### O2M-CONSEIL

SARL au capital de 66.120 €  
Siège social : 167 RTE DE LORIENT  
35000 RENNES  
502 687 114 RCS RENNES

Par décisions du 07/11/2022, les associés ont décidé de :

- changer la dénomination sociale qui devient O2M Groupe
- transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau.
- prendre acte de la fin des fonctions de gérant de M. Olivier MESSAGER.
- nommer en qualité de Président, ARCADIA, SARL, au capital de 1.000 €, sise 6 AV JEANNE D'ARC MONTJEAN SUR LOIRE 49570 MAUGES SUR LOIRE, 919 143 990 RCS ANGERS.
- nommer en qualité de Directeur général, JBLCONSULTING, SARL, au capital de 1.000 €, sise 12 CHE DES ALLUETS 78240 CHAMBOURCY, 502 37 5207 RCS VERSAILLES

Accès aux assemblées et vote : tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Transmission des actions : Toute cession des actions, même entre associés, est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés dans les conditions décrites à l'article 17 des statuts. Dans l'hypothèse où le droit de préemption n'aurait pas été appliqué, l'associé cédant devra se soumettre à la procédure d'agrément prévue dans les statuts. La décision d'agrément est prise par décision des associés statuant aux

conditions de majorité des décisions extraordinaires

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes: les activités des sociétés holding et autres services aux entreprises

Mention au RCS de RENNES  
L227J03124

### 2M LOISIRS EVENEMENTS

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 203 Rue du Clos Dupuy  
73230 BARBY  
501 473 540 RCS CHAMBERY

Par décisions unanimes des associés en date du 26/09/2022, le siège social a été transféré du 203 Rue du Clos Dupuy - 73230 BARBY au 8 rue des Châtaigneraies - ZA du Chatelet - 35310 SAINT-THURIAL à compter de ce même jour inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Gérance : M. Bernard MOREAU demeurant 8 rue des Châtaigneraies - ZA du Chatelet - 35310 SAINT-THURIAL et M. Bernard GILSON demeurant 596 Rue Vallée - 4870 FRAI-PONT (Belgique). La société sera désormais immatriculée au RCS RENNES. Pour avis, la Gérance.

L227J03131



### LE SINMALOT

Société civile au capital de 83.846,95 €  
Siège social : 2 rue de Saint Malo,  
35000 RENNES  
R.C.S. RENNES 412 981 862

Par décision collective des associés en date du 19 décembre 2021, il a été décidé ce qui suit :

NOMINATION à compter rétroactivement du 21 mai 2021 de :

Monsieur Christian, Jean-Paul LE CREN, demeurant à CHARTRES DE BRETAGNE (35131), 11, rue de Bruz.

Monsieur Cédric, Arnaud LE CREN, demeurant à CORNAS (07130), 3 ter, rue des Geais.

Monsieur Ludovic, Hugues LE CREN, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510), 50, rue de Rennes.

Comme nouveaux gérants, en remplacement de Madame Annette LE CREN, gérante, décédée le 21 mai 2021 à SAINT GREGOIRE.

L'article 12 des statuts sera corrélativement modifié

Pour avis  
Me JOSSELIN, notaire.

L227J03136



ATB HOLDING  
SARL transformée en SASU  
Au capital de 55 000 €  
Siège social : 1 rue de Becherel  
35140 SAINT AUBIN DU CORMIER  
RCS RENNES 832 095 129

### AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 16/11/2022, il a été décidé la transformation de la société ATB HOLDING en SASU à compter de ce même jour.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :  
Ancienne mention : SARL à associé unique  
Nouvelle mention : SASU  
Administration :  
Ancienne mention : gérante - Aurélie BARBEDET  
Nouvelle mention : président - Aurélie BARBEDET  
Admission aux assemblées et droit de

vote :

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires. Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Cession des actions :

La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, le Président

L227J03138



UBI-FLEX  
SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 5 rue du Clos de Devant à  
(35850) GEVEZE  
485 025 688 RCS RENNES

### TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes d'un acte unanime en date du 25/10/2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 90 000 € par voie de capitalisation de réserves et modifié en conséquence les statuts. Capital social : ancienne mention : 100 000 € - nouvelle mention : 100 000 €

Il a également été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle. L'objet de la société, son siège et sa durée demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : La société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de Société par Actions Simplifiée.

Avant sa transformation, la société était administrée et dirigée par Monsieur Benoît SOURIAU en qualité de Gérant. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est administrée par un Président, la société GIRASOLE, SARL à associé unique au capital de 650 000 €, dont le siège social est sis 5 rue du Clos de Devant à (35850) GEVEZE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 751 786 187.

Les cessions de titres au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé sont soumises à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire, soit par un ou plusieurs associés présents ou représentés représentant au moins les deux tiers des voix.

Chaque action donne droit, dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. A chaque action est attachée une voix pour la prise des décisions collectives. Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

En cas de démembrement des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-proprétaire à l'exception des décisions concernant l'affectation des résultats, lesquelles sont du ressort de l'usufruitier.

Les actes et pièces relatifs à cette opération sont déposés au RCS de RENNES. Pour Avis - Le Président

L227J03139

ABONNEZ-VOUS !



TEST CONTROL  
SASU au capital de 37 000 €  
11 rue Léon Lagrange  
Parc de la Conterie 1 - Bât. 3  
35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
RCS RENNES 405 215 708

### CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suivant décisions de l'associée unique du 30.09.2022, la société @EXPERT AUDIT située à RENNES (35000) - 1 A, allée Ermengarde d'Anjou, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 530 090 380, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices à compter de ce même jour en remplacement de la société CAC +, dont il a été mis un terme au mandat pour des raisons d'incompatibilité au sens des articles L 822-9 et suivants du Code de commerce.

L227J03157

### ADEL SOLUTIONS

SARL au capital de 59 985 €  
Siège social : 20 Rue Roland Moreno  
35530 NOYAL SUR VILAINE  
RCS de RENNES n°751 199 621

L'AGE du 22/11/2022 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 - Objet social les activités suivantes : transports routiers de marchandises et de personnes avec véhicules de plus et moins de 3,5 tonnes. La décision sera effective à compter du 22/11/2022, l'article 2 - Objet social des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de RENNES.  
Pour avis  
Alexandre delourmel

L227J03161



### CHOBLET INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 725 000 euros  
Siège social : 5, Richebourg  
35240 RETIERS  
853 996 262 RCS RENNES

### TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5, Richebourg, 35240 RETIERS au 2 bis, rue de la Butte à Madame - Z.A. du Bois de Teillay 35150 JANZE à compter du 1er novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L227J03169

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE VOTRE  
RÉGION

ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR

## MODIFICATIONS



### CHOBLET BOIS DE TEILLAY

Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 38 boulevard Cahours  
Z.A. les Trois Sapins 35150 JANZE  
910 537 760 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 38 boulevard Cahours - Z.A. les Trois Sapins, 35150 JANZE au 2 bis, rue de la Butte à Madame - ZA du Bois de Teillay 35150 JANZE à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis La Gérance

L227J03183



### ADRIEN CHOBLET PAVAGE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : 5, Richebourg  
35240 RETIERS  
750 482 374 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 5, Richebourg, 35240 RETIERS au 2 bis, Rue de la Butte à Madame - ZA du Bois de Teillay 35150 JANZE à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

L227J03184



### CHOBLET HABITATION

Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 38 boulevard Cahours  
Z.A. les Trois Sapins 35150 JANZE  
887 673 846 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 38 boulevard Cahours - Z.A. les Trois Sapins, 35150 JANZE au 2 bis rue de la Butte à Madame - Z.A. du Bois de Teillay 35150 JANZE à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

L227J03187

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du gérant de la société **SNC LA MADELEINE**, société en nom collectif au capital de 15.244,90 € dont le siège social est 44 rue Jules Lallemand - 35000 RENNES, RCS RENNES N° 412 934 093,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 2 novembre 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne Mention : 44 rue Jules Lallemand - 35000 RENNES  
Nouvelle mention : 38 bis, rue Jules Lallemand - 35000 RENNES  
Pour avis, le gérant.

L227J03195

### SCI DU CHATELET

au capital de 182.938,82 euros  
Siège social : 1 allée des Alizés  
35760 MONTGERMONT  
R.C.S. : RENNES 410 700 355

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022, la collectivité des Associés a :

- Nommé en qualité de nouveau Gérant Monsieur PELLOIS Serge demeurant 1 allée des Alizés - 35760 MONTGERMONT en remplacement de Madame LE CLAINCHE Annie, née PELLOIS, démissionnaire

- Transféré le siège social au 1 allée des Alizés - 35760 MONTGERMONT. Les statuts seront modifiés en conséquence.

L227J03197

### AVIS DE MODIFICATION

La Société Civile Immobilière dénommée **SCI LES ROCHERS**, au capital de 1000 € ayant son siège social à RENNES (35200), 110 bd Clemenceau, immatriculée au RCS de RENNES, sous le numéro 498 915 495.

Aux termes d'une décision extraordinaire des associés en date du 30 juin 2021, il a été décidé de modifier la durée de vie de la société à 50 ans en remplacement de la durée initiale de 15 années.

L'article 5 des statuts de ladite société a été modifié en conséquence :  
Ancienne mention : durée : 15 ans  
Nouvelle mention : durée : 50 ans  
Immatriculation RCS de RENNES  
Pour avis le gérant

L227J03198



### SARL A.G.H.

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 20 000,00 Euros  
2 Rue des Rosiers 35140 GOSNE  
818 252 405 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 2 novembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de GOSNE (35140) 2 Rue des Rosiers à GOSNE (35140) aux 10-11 Rue des Châtaigniers ZA de Tournebride, à compter du 2 novembre 2022.

La modification sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, Le gérant.

L227J03206

### SLEIPNIR

Société civile  
au capital de 1524,49 €  
Domaine de la Mettrie  
Boulevard de la Libération  
35800 DINARD  
391 315 645 RCS SAINT MALO

Aux termes du procès-verbal de l'as-

semblée générale extraordinaire du 4 octobre 2022, il a été décidé de nommer Madame Fanny CHATELLIER demeurant SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE (35250) 17 avenue de la Rabine aux Fouteaux en tant que co-gérante. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT MALO.

L227J03209

### ECO CONCEPT RACLEUR

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : ZA Le Verger  
35500 ERBREE  
913 574 406 RCS RENNES

Par décisions du 22/11/2022, l'associée unique a constaté la démission de M. Bruno MARTIN sis 54B, Boulevard du Maréchal Foch 50300 AVRANCHES de ses fonctions de gérant à compter du 17/11/2022 inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L227J03216

### ROUF

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 8 Rue Broussais  
35 400 SAINT-MALO  
RCS SAINT-MALO B 352 824 270

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2022, il résulte que :

1<sup>er</sup> - Le siège social a été transféré à SAINT-JOUAN DES GUERETS (35430), 3 rue Laënnec, à compter du 31 octobre 2022.

L'article N°5 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Le siège de la société est fixé à : SAINT MALO, 8 rue Broussais.

Nouvelle mention : Le siège de la société est fixé au 3 rue Laënnec 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS.

Le reste de l'article reste inchangé.  
RCS : SAINT MALO  
Pour avis

L227J03217

### KADOU

Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 35 avenue de la Libération  
35380 PLELAN LE GRAND  
508712528 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KADOU a décidé de transférer le siège social du 35 avenue de la Libération, 35380 PLELAN LE GRAND au 1 Place Berthy Bouyer 44560 CORSEPT à compter du 16 novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L227J03224

### LHM

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 euros  
Siège social : 7 impasse du Tertre  
35400 SAINT-MALO  
883 568 404 RCS SAINT-MALO

Aux termes des décisions du 21 novembre 2022, l'associé unique de la société susvisée a :

- décidé de modifier l'adresse du siège social. La nouvelle adresse du siège social sera : Zone d'activités de Plaisance - 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES ;  
- constaté la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à effet du 21 novembre 2022, sans création d'un être moral nouveau, et l'adoption du texte des statuts qui régit désormais la Société. La durée, les dates de son exer-

cice social demeurent inchangées. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 5.000 euros, divisé en 5.000 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées.

Admission aux assemblées et participation et droit de vote : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.

Transmission d'actions : toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est libre.

Le gérant de la société a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par Monsieur Thibault LARBAIGT, demeurant au 7 impasse du Tertre 35400 SAINT-MALO désigné en qualité de Président pour une durée indéterminée.

La société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis.

L227J03226



### SELARL

1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### «MOBILITY TECH GREEN»

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 2 359 970 €  
Siège social : 3 rue René Dumont - Bâtiment ENERGY 2 à (35700) RENNES  
520 157 579 RCS RENNES

### NON RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

La collectivité des associés réunie le 28 juin 2022 a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL, sis 2 avenue Gambetta - Tour EQHO à (92066) PARIS LA DEFENSE CEDEX, et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis - Le Président

L227J03234

### PURECONTROL

SAS au capital de 118.055,80 €  
Siège social : 1 route de Paris  
35510 CESSON-SEVIGNE  
RCS RENNES 827 813 585

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant décision de l'AG du 28/10/2022, les associés ont décidé de :

- transférer le siège social du 1 route de Paris 35510 CESSON-SEVIGNE au 68 Boulevard Sergent Maginot, 35000 RENNES ;  
- modifier la date de clôture pour la fixer au 31 décembre au lieu du 31 octobre.

Les articles 4 et 21 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

L227J03240

### USUS

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 11 Square de Sendai  
35700 RENNES  
RCS de RENNES n°877 881 664

En date du 23/11/2022, le président a décidé le transfert du siège social au 5 Allée du Houedic, 35760 SAINT GREGOIRE à compter du 23/11/2022.

L227J03242

annoncelegale@7jours.fr



## MODIFICATIONS

### EARL DU TEMPLE

EARL au capital de 85 500 €  
Siège social : Lieu-dit le Temple  
35130 La Guerche de Bretagne  
320 863 525 RCS Rennes

Aux termes d'un acte en date du 22/10/2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Jean-Baptiste DESPRES demeurant Lieu-dit le Temple 35130 La Guerche de Bretagne en remplacement de M. François DESPRES.

Mention sera faite au RCS de Rennes

L227J03251

S.C.I. DE L'EST  
Société Civile Immobilière  
au capital de 144 826,57 €  
Siège social : 2, Allée du Stade  
35760 SAINT GREGOIRE  
414 915 686 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2022, le siège social de la société a été transféré, à compter du même jour de SAINT GREGOIRE (35760) - 2, Allée du Stade à SAINT GREGOIRE (35760) - 1, rue de l'Eglise - Résidence BELLAGIO - Appartement 403. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis,  
la gérance

L227J03261

## DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

### THIERRY DROUYER

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social et de liquidation :  
La Croix Chambrière - OSSÉ  
35410 CHATEAUGIRON  
399 833 144 RCS RENNES

Par décisions du 31/10/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour inclus et sa mise en liquidation ; Manuela DROUYER demeurant La Croix Chambrière - Ossé - 35410 CHATEAUGIRON a été nommé comme Liquidateur à compter du 31/10/2022, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé La Croix Chambrière - Ossé - 35410 CHATEAUGIRON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS.

Pour avis,  
La Gérance.

L227J02464

KENVILER  
Société en liquidation  
Société Civile Immobilière  
au Capital de 500 euros  
Siège social : 102 Avenue J.F. Kennedy  
SAINT MALO (Ille et Vilaine)  
RCS SAINT MALO 490 298 940

### AVIS

L'assemblée générale réunie le 18 novembre 2022 a décidé : de prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du même jour ; de nommer en qualité de liquidateurs «KENMALO», SAS ayant son siège social à PARIS (75017), 8 rue Lemercier, RCS PARIS 478 690 985, et Madame Béatrice PEAN THOMAZON demeurant à SAINT MALO (35400) - 43 rue du Mont Fleury ; de fixer le siège de liquidation à SAINT MALO (35400) - 43 rue du Mont Fleury. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette

adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO. Pour Avis

L227J02469

KENVILER  
Société en liquidation  
Société Civile Immobilière au Capital de 500 euros  
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine) - 102 Avenue J.F. Kennedy  
RCS SAINT MALO 490 298 940

### AVIS

L'assemblée générale du 18 Novembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de leur gestion, déchargé de leur mandat les liquidateurs («KENMALO», SAS ayant son siège social à PARIS (75017), 8 rue Lemercier, RCS PARIS 478 690 985, et Madame Béatrice PEAN THOMAZON demeurant à SAINT MALO (35400) - 43 rue du Mont Fleury) et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO. Pour avis

L227J02470

Le 30/09/2022, l'associé unique de la sarl COFIMATIC, capital 7622,45€, 4 Allée de L'Epervier, 35131 Pont-Pean, rcs rennes 412830705 décide la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date, nomme liquidateur Philippe ORHAN sis 4 Allée de L'Epervier, 35131 Pont-Pean et fixe le siège de liquidation au 4 Allée de L'Epervier, 35131 Pont-Pean rcs Rennes.

L227J02538

ISAAC FORMATION - Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle en liquidation au capital de 1 000 € - Siège social et de liquidation : 1 La Hyantais - 35580 GUICHEN - 879 572 956 RCS RENNES

### CLÔTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 03 novembre 2022, au 1 La Hyantais - 35580 GUICHEN, l'associée unique, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Chloé BRILLET, demeurant 1 La Hyantais - 35580 GUICHEN, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. La Liquidatrice

L227J02547

BK AUTO 35  
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 1 rue d'Uppsala  
35200 RENNES  
R.C.S. RENNES 849 577 333

### AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Le siège de la liquidation est fixé à RENNES (35200) - 1 rue d'Uppsala. Monsieur Karim BOUTI, demeurant à RENNES (35200) - 1 rue d'Uppsala, a été nommé comme liquidateur de la société dissoute, sans limitation de durée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis, le Liquidateur.

L227J03043

## ABONNEZ-VOUS !

### DUOCOM AGRI

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social et de liquidation :  
15, rue Richard Lenoir  
35000 RENNES  
518 468 772 RCS RENNES

Par décisions du 17/11/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Loïc DOUMALIN demeurant 15, rue Richard Lenoir - 35000 RENNES et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 31/08/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis.

L227J03067

### HOLDING CY & FLO

Société à responsabilité limitée  
Société en liquidation  
Au capital de 30 000 euros  
Siège social : 52 rue de Vitry  
35300 FOUGERES  
478 161 607 RCS RENNES

L'AGE a approuvé le 19.07.2021, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Cyriaque CHEVREUX demeurant La Verrie 72300 La Chapelle d'Alignée pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 19.07.2021.

Mention sera faite au RCS de RENNES Pour avis.

L227J03111

### KER ALERIA

SARL en liquidation  
au capital de 10 000 euros  
Siège social et siège de la liquidation :  
5, rue Louis Jacques Daguerre  
35136 ST JACQUES DE LA LANDE  
814 652 947 RCS RENNES

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AG réunie le 16/11/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société GROUPE LEGENDRE, dont le siège social se situe 5, rue Louis Jacques Daguerre - 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L227J03112

### TAJ BLEU

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 20.000 euros  
Siège social : 7, rue Hoche  
35000 RENNES  
Siège de liquidation : 42, rue du Commandant Charcot 35000 RENNES  
848 347 720 RCS RENNES

Par décisions du 21/11/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21/11/2022 et sa mise en liquidation. M. Thomas AUBEPART sis 42, rue du Commandant Charcot - 35000 RENNES a été nommé liquidateur à compter du 21/11/2022, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 42, rue du Commandant Charcot - 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L227J03134

### CAPUCINE

Société A Responsabilité Limitée  
Capital Social : 7 622,45 €  
Siège Social : Centre Commercial Grand

Quartier 35760 SAINT GREGOIRE  
385 223 912 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la Société à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Monique LAIR demeurant 3 rue Vincent Van Gogh 35760 SAINT GREGOIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 3 rue Vincent Van Gogh 35760 SAINT GREGOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LAVAL. Mention sera faite au RCS de Rennes. Pour avis, Le liquidateur

L227J03186

### SCI LE CANAL

Société Civile Immobilière  
au capital de 304.90 €  
(en cours de liquidation)  
Siège social : 18 Canal Saint Martin  
35000 RENNES  
R.C.S. Rennes 402 320 378

L'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de sa gestion, déchargé de son mandat le liquidateur et constaté la clôture de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la clôture de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis, Le liquidateur

L227J03189

### SCI DE L'ABATTOIR

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 139 euros  
Siège social et de liquidation :  
Route de Chasné  
35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE  
347 457 376 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale réunie le 1/12/2022 au Route de Chasné 35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé René SAUVEE, demeurant 1 Rue Bon Air 35490 SENS DE BRETAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L227J03201

### ART ET CADEAUX SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : Centre Commercial Les Longs Champs - Route de Fougères  
35700 RENNES  
Siège de liquidation : 11, rue de l'Etournel  
- 35510 CESSON-SEVIGNE  
389 713 306 RCS RENNES

Par décisions du 31/07/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2022 et sa mise en liquidation. Mme Josette LAMBARDE sis 11, rue de l'Etournel - 35510 CESSON-SEVIGNE a été nommée liquidatrice à compter du 31/07/2022, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11, rue de l'Etournel - 35510 CESSON-SEVIGNE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L227J03265

## DISSOLUTIONS

### SARL DELREY

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10 000€  
Siège : 18 Rue Saint-Michel  
35600 REDON  
817 422 496 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 31/10/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. BEAUFILS Reynald 33 E Rue Saint-Barthélemy 35600 REDON, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de RENNES.

227J07703

## LOCATIONS GERANCES

### LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/11/2022, Mr ROCHER Gilles demeurant 11 boulevard de la chesnardièrre 35300 Fougères, a donné en location gérance S.C.M.G Taxis, à Mr SKOUTA Mostafa, demeurant 1 rue Georges Brassens 35650 LE RHEU un fonds de commerce de chauffeur de taxis, 11 bd de la Chesnardièrre 35300 Fougères. Du 25/11/2022 au 15/09/2027.

Nouvelle dénomination : SKM TAXIS, siren 921 158 689 RENNES  
Pour avis

L227J03058

## CESSIONS

### Maître Laureline LE DÙ

Notaire  
37, Avenue Jean Jaurès  
35400 SAINT-MALO  
Tél : 02.23.18.45.34  
ledu.laureline@notaires.fr



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte authentique reçu par Maître Laureline LE DÙ, notaire à SAINT-MALO, le 16/11/2022, Monsieur Eric MARTY, demeurant à LA GOUESNIERE (35350) 28 rue Raphaël de Folligné, a vendu à la société dénommée CHEZ MARCO ayant son siège à LA GOUESNIERE (35350) 2 rue du Marché, identifiée sous le n°920 701 547 RCS de SAINT MALO, le fonds commercial de Bar Hotel Restaurant Exploitation de Licence 4 exploité à LA GOUESNIERE (35350) 28 rue Raphaël de Folligné, moyennant le prix de 106.000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par Maître Laureline LE DÙ, 37 avenue Jean Jaurès 35400 SAINT MALO, où domicile a été élu à cet effet, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues par la loi. Pour avis

L227J03129

### NOTAIRES DES LICES

Notaires associés  
11 rue Rallier du Baty  
RENNES  
Tél. 02 99 78 57 57



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurence SOURDAINE, Notaire à RENNES (35000), 11 rue Rallier du Baty - Adresse postale : CS 65038 - 35108 RENNES CEDEX 3, le 2 novembre 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES le 9 novembre 2022, référence 3504P61 2022 N 04899, il a été constaté la cession par :

La Société SARL LY ET THEAULT, SARL, dont le siège est à RENNES (35000), 5 place du Bas des Lices, RCS RENNES - 811 050 863

Au profit de la Société KHIMAIRA, SARL, dont le siège est à RENNES (35000), 5 place du bas des Lices, RCS RENNES - 919 550 921

D'un fonds de commerce de RESTAURANT, CREPERIE, SALADERIE, SALON DE THE sis et exploité à RENNES (35000),

5 place du Bas des Lices.

Moyennant le prix de 120.000,00 € (éléments incorporels : 95.000,00 € - matériel : 25.000,00 €), payé comptant.

Entrée en jouissance au jour de la signature.

Oppositions dans les 10 jours de la dernière des publications légales en l'Etude de Maître Laurence SOURDAINE, Notaire à RENNES (35000), 11 rue Rallier du Baty.

Pour avis, le Notaire

L227J03173



Aux termes d'un acte reçu le 18/11/2022 par Me GOURS Emmanuel, notaire à RENNES (35000) - 12 rue des Francs Bourgeois, en cours d'enregistrement au SIE RENNES, la société L'EQUIPE, SAS au capital de 7 500 euros, ayant son siège social 80 rue de Lorient, 35000 RENNES, immatriculé au RCS de RENNES n°808 800 916, a cédé à la société MILLESIME, SAS au capital de 7 500 euros, ayant son siège social 9 rue du Grand Courtil, 35530 SERVON SUR VILAINE, immatriculée au RCS de RENNES n°915306146, un fonds de commerce de RESTAURANT-BAR-JEUX LA FRANCAISE DES JEUX, exploité sis Centre Commercial des Clouères, 35690 ACIGNE, moyennant le prix de 140 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000,00 € et aux éléments corporels pour 50.000,00 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 18/11/2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège de l'étude de Me GOURS Emmanuel, notaire à RENNES (35000) - 12 rue des Francs Bourgeois, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Emmanuel GOURS

L227J03174

SAS Philippe PINSON et Philippe EON  
Notaires associés  
35360 - MONTAUBAN DE BRETAGNE

### CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe PINSON, Notaire Associé à MONTAUBAN DE BRETAGNE, le 22 novembre 2022, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée TMX INFO, Société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 10 000,00 €, dont le siège est à IFFENDIC (35750), 44 rue Le Tertron, identifiée au SIREN sous le numéro 819 283 680 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A :  
Monsieur Laurent Roger Daniel HOUITTE, Technicien informatique, époux de Madame Myriam TOUET, demeurant à BOISGERVILLY (35360) 438 lieu-dit Le Pré Jan

Né à RENNES (35000) le 15 juin 1981. Marié à la mairie de DEN DEN (TUNISIE) le 26 octobre 2018 et ayant opté pour le régime de la séparation de biens, régime légal prévu par la loi tunisienne.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale

La branche d'activité de vente, maintenance, conseils et services en informatique et logiciels pour les particuliers exploitée à IFFENDIC (Ille-et-Vilaine), 44 Le Tertron, et pour laquelle le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 819 283 680.

Moyennant le prix principal de onze mille euros (11.000,00€).

Entrée en jouissance le 22 novembre 2022.

Les oppositions devront être faites en l'Etude de Me Philippe PINSON, à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360), 1 rue de Rennes, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion, Le Notaire

L227J03236



## AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Denis RE-NAUDON-BRUNETIERE, Notaire à BETTON, avec la participation de Me Mathieu LORET, notaire à SAINT AUBIN D'AUBIGNON, le 23 novembre 2022

La Société dénommée SERENDIPITY, Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.000,00 € ayant son siège social à BETTON (Ille-et-Vilaine) Centre commercial LE TREGOR identifiée sous le numéro SIREN 880710801 RCS RENNES; Société en liquidation judiciaire, représentée par Maître Charlotte THIRION, Mandataire Judiciaire, domiciliée à RENNES, 20 rue d'Isly, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire à la Liquidation Judiciaire de la société SERENDIPITY, nommée à cette fonction par jugement de liquidation judiciaire du Tribunal de commerce de RENNES en date du 31 août 2022

A cédé à  
La Société dénommée BISCUITS & CO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à VIGNOC (Ille-et-Vilaine) Zone artisanale du Tertre - 2 rue des Plissons identifiée sous le numéro SIREN 898137625 RCS RENNES.

Un fonds de commerce de SALON DE THE - RESTAURATION RAPIDE - PATIS- SERIE - COURS DE PATISSERIE exploité à BETTON (35830), Centre commercial Le Trégor, sous l'enseigne « SERENDIPITY » et pour lequel le CEDANT est immatriculé au R.C.S. de RENNES sous le n° 880.710.801

Prix principal : 45.100,00 Euros, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 35.100,00 €

- Aux éléments corporels pour 10.000,00 €

Entrée en jouissance le 15 septembre 2022

Oppositions reçues, en la forme légale, en l'étude de Me THIRION, mandataire judiciaire à RENNES (35000), 20 Rue d'Isly, dans la mesure où les délais pour la déclaration des créances ne sont pas expirés.

Pour unique insertion,

L227J03243



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Antoine MORIN, Notaire à RENNES (35000), 11 rue Rallier du Baty - Adresse postale : CS 65038 - 35108 RENNES CEDEX 3, le 4 octobre 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES le 28 octobre 2022, référence 3504P61 2022 N 4813, il a été constaté la cession par :

La Société PIRIOU SEVERINE, SARL, dont le siège est à GUIGNEN (35580), 1 rue de la Monnaie, RCS RENNES - 847 507 050

Au profit de la Société OCO, SARL, dont le siège est à GUIGNEN (35580), 1 rue de la Monnaie, RCS RENNES - 918 519 273

D'un fonds de commerce de MAGASIN D'OPTIQUE sis et exploité à GUIGNEN (35580), 1 rue de la Monnaie.

Moyennant le prix de 29.000,00 € (éléments incorporels : 5.000,00 € - matériel : 24.000,00 €), payé comptant.

Entrée en jouissance au jour de la signature.

Oppositions dans les 10 jours de la dernière des publications légales en l'Etude de Maître Isabelle GOIC,

Mandataire Judiciaire à RENNES (35000), 39 rue du Capitaine Maignan.

Pour avis, le Notaire

L227J03246



Acte de Me Cédric de GIGOU du 09 novembre 2022, enreg. à RENNES le 19 novembre 2022, mention 2022 N 34233 référence 2022N 5078, contenant CESSION :

Par la société IMERACHID, Société à responsabilité limitée, (Société à Associé unique), au capital de 5000,00 €, siège social à MORDELLES (35310), 6 place des Muletiers, identifiée au SIREN sous le numéro 521586081 et immatriculée au RCS de RENNES

Au profit de la Société ALIMENTATION GENERALE BAINAISE, Société à responsabilité limitée au capital de 50000,00 €, dont le siège est à BAIN-DE-BRETAGNE (35470), 8 rue du Frère Emery, identifiée au SIREN sous le numéro 513961987 et immatriculée au RCS de RENNES

D'un fonds de commerce « d'alimentation générale, pâtisserie, commerce de droguerie, couteaux, gadgets, produits d'hygiène et toilette » exploité à MORDELLES (35310) - 6, Place des Muletiers, connu sous le nom commercial COCCINELLE EXPRESS, pour lequel la société IMERACHID est immatriculée au RCS de RENNES, sous le numéro SIREN 521586081,

Prix : 210.000,00 €  
Entrée en jouissance : 09 novembre 2022

Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Cession négociée par l'agence M@N-IMMO-PRO à ROGNAC (13340) - 6 bd de la Plage

L227J03258

## REGIMES MATRIMONIAUX



### AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Charles PI-QUEREL, Notaire associé à SAINT-MALO (35400), 9 rue de Toulouse office notarial n° 35083, le 16 novembre 2022, M. Laurent Yves Denis René LEPLANOIS, masseur kinésithérapeute, et Mme Ludivine Guilène France OUTIN, assistante commerciale, son épouse, demeurant à SAINT-MALO (35400), 10 rue Appoline, Monsieur né à VIRE (14500), le 30 mars 1976 et Madame à SAINT-MALO (35400), le 16 juillet 1975, mariés à SAINT-MALO (35400), le 05 avril 2003, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont décidé de conserver le régime de la communauté réduite aux acquêts en y ajoutant une clause de préciput en pleine propriété en faveur du survivant des époux sur certains biens mobiliers et immobiliers courants.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à SAINT-MALO, en l'Office notarial susnommé où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour avis, le Notaire.

L227J03011



annoncelegale@7jours.fr



## RÉGIMES MATRIMONIAUX

SCP SECHE et BORDIER  
Notaires associés  
BP 73 - 14 place Toullier  
35120 DOL DE BRETAGNE



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «David SECHE et Guillaume BORDIER, Notaires Associés» A DOL DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 14, Place Toullier, au siège de l'Office Notarial de Dol de Bretagne, ci-après nommé, CRPCEN 35130, le 16 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant, entre : Monsieur Noël Fernand Jean EDET, Retraité, et Madame Christiane Françoise Lucienne SEVENO, retraitée, demeurant ensemble à COMBOURG (35270) 1, rue de Bellanger

Monsieur est né à BAGUER-MORVAN (35120) le 24 décembre 1952, Madame est née à COMBOURG (35270) le 17 novembre 1951.

Mariés à la mairie de COMBOURG (35270) le 9 février 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L227J03046

M<sup>re</sup> CHEVALIER-MOUSSON  
Notaire  
1 rue de la Libération  
35540 MINIAC MORVAN



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cédric FRESSENON notaire à MINIAC MORVAN, le 18 novembre 2022 Monsieur Patrice Jean Baptiste

LECHEVALIER et Madame Nathalie Claudie Raymonde Yvette BERTELOT, demeurant ensemble à MESNIL ROC'H (Ille-et-Vilaine) 11, rue des Ecoliers mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à

défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT GUINOUX (Ille-et-Vilaine) le 26 juin 1993, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cédric FRESSENON 1 rue de la Libération 35540 MINIAC MORVAN où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L227J03088

### AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Cécile PINSON - SIBILLOTTE & Alban SIBILLOTTE » titulaire d'un office notarial à MORDELLES (Ille et Vilaine), 25 avenue du Maréchal Leclerc, CRPCEN 35029, le 18 novembre 2022, a été reçu l'acte contenant aménagement de régime matrimonial (avec clause de préciput en faveur du survivant des époux) par :

Monsieur René Pierre François-Xavier Serge RUAULT, électronicien, et Madame Valérie Louise Jeanne CADIOU, gérante de société, demeurant ensemble à VEZIN-LE-COQUET (35132) 7 rue Mouille Muse. Monsieur est né à EREAC (22250)

le 22 mai 1961, Madame est née à BONDY (93140) le 21 juillet 1965. Mariés à la mairie de VEZIN-LE-COQUET (35132) le 30 mai 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire sus-nommée. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cet aménagement au tribunal judiciaire.

Pour insertion  
Le notaire.

L227J03135



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître SCOUARNEC Paul, notaire à RENNES (35000), le 21/11/2022.

M. KERMARREC Jean-Jacques et Mme BERVAS Marie-Thérèse demeurant ensemble 9 rue de l'Odé, 35760 SAINT GREGOIRE, mariés le 26/12/1985 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître SCOUARNEC Paul, notaire à RENNES (35000) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Paul SCOUARNEC

L227J03153



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Jean-François LE COULS, notaire à LE RHEU (35650), le 15 novembre 2022.

Monsieur Marc René Léo TERROIRE né le 17 février 1969 à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) de nationalité française, et Madame Chrystèle Marie Louise Amélie DELAGREE, son épouse, née le 2 juin 1968 à RENNES (35000) de nationalité française, demeurant ensemble CINTRE (35310) 19 résidence Saint Roch, mariés à la mairie de RENNES (35000) le 18 avril 1992 sous le régime de la communauté d'acquêts ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Jean-François LE COULS, notaire au sein de la SELARL NOT'OUEST, titulaire d'un office notarial dont le siège social est à LE RHEU (35650), 9 rue du Docteur Wagner.

L227J03175

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. Gabriel Eugène Jean-Paul Louis NOUVEL, retraité, né à SOULVACHE (44660), le 17 mars 1956 et Mme Janine Marie Angèle PRIME, retraitée, son épouse, née à THOURIE (35134), le 11 décembre 1959, demeurant ensemble à RETIERS (35240), 5 rue Jean Monet, mariés à la Mairie de THOURIE (35134), le 16 décembre 1978, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Guillaume PIED, notaire à RETIERS, le 22 novembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume PIED, notaire à RETIERS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Guillaume PIED

L227J03211



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hélène DALIBERT-PLOUSÉAU, Notaire exerçant au sein de l'Office notarial sis à RENNES, 14 Avenue Janvier, dont est titulaire la société dénommée «LEXONOT», société par actions simplifiée titulaire d'offices notariaux, ayant son siège social à RENNES (Ille et Vilaine), 14 avenue Janvier, CRPCEN 35008, le 21 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Philippe Henri GIAMBERINI, retraité, demeurant à RENNES (35200) 5 cours de Lisbonne, et Madame Annie Janine LE BUANE, retraitée, demeurant à RENNES (35200) 5 Cours de Lisbonne. Monsieur est né à RENNES (35000) le 31 mars 1954.

Madame est née à SAINT-BRIEUC (22000) le 1<sup>er</sup> septembre 1962. Mariés à la mairie de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136) le 22 janvier 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

L227J03219



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Anne-Lise FROMAGE, Notaire à SAINT-MALO (35400), 18 rue Gustave Flaubert, le 22 novembre 2022, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution facultative intégrale de la communauté entre M Joël Henri TOUGARD et Mme Mireille Renée Germaine TROTTE demeurant à SAINT-MALO (35400) 19 rue des Bas-Sablons, mariés à la mairie de ROUEN (76000) le 11 avril 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet (code CRPCEN 35160).

L227J03249

Office Notarial Pacé  
SAS GUICHARD  
NAUT - MESSAGER  
14 Bd Dumaine de la Josserie  
BP 74136  
35741 PACÉ Cedex



### AVIS D'AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux Monsieur Albert Joseph Victor FOUREL et Madame Maryvonne Françoise Louise ROULLE, demeurant ensemble à PACE (35740) 114 Le Patis Blandel.

Monsieur est né à PACE (35740) le 31 mars 1946, Madame est née à RENNES (35000) le 25 janvier 1949.

Mariés à la mairie de LE RHEU (35650) le 28 août 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Information concernant la modification du régime matrimonial

Monsieur et Madame FOUREL/ROULLE ont souhaité aménager leur régime actuel en prévoyant une clause de préciput en cas de dissolution de leur régime par le décès d'un des époux.

Acte contenant aménagement de régime matrimonial reçu par Me Guy MESSAGER, Notaire à PACE, le 22 Novembre 2022.

Informations concernant l'opposition Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Guy MESSAGER, Notaire à PACE.

Pour avis et mention  
Me MESSAGER, Notaire.

L227J03260

## AUTRES ANNONCES

Par AG Mixte du 30/06/2022, les associés de la société BFI, SAS au capital de 1 000 euros, 75 rue de l'Alma - 35000 RENNES, 900 230 137 RCS RENNES, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. Le Président.

L227J02569

## HBC ENTREPRISE

EURL au capital de 5 000 €  
Siège social : 20 Grande Rue des Stuarts,  
35120 DOL DE BRETAGNE  
RCS de SAINT MALO n°849 207 709

## AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 31/10/2022, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de SAINT MALO  
Pour avis  
L'associé unique

L227J03037

## THALIA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social :  
5, rue Hedy Lamarr  
35310 MORDELLES  
899 630 800 RCS RENNES

## NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 10 Novembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L227J03086

ABONNEZ-VOUS !

## AUTRES ANNONCES

Maitres FRANÇOIS & MACÉ  
Notaires  
16, Bd de Rochebonne  
35400 SAINT-MALO PARAMÉ



### Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 mars 2002, Madame Janine France Louise Marie SAVENAY, en son vivant lavandière en retraite, demeurant à SAINT-MALO (35400) lieu-dit La Ville Es Loup, née à PARAMÉ (35400), le 6 septembre 1930, célibataire, décédée à SAINT-MALO (35400) le 11 octobre 2022.

A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANCOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 31 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L227J03104

**STRATÉYS**  
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES  
SELARL  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### STRATEYS

SELARL d'Avocats au capital de 100 000 €  
Siège social : 1C Allée Ermengarde d'Anjou - ZAC Atalante Champeaux à RENNES (35011)

RCS RENNES 535 060 891

### AVIS DE FUSIONS D'AUGMENTATIONS ET DE REDUCTION DE CAPITAL

1. Aux termes d'un acte en date du 30 juin 2022 passé entre la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE, Société de Participations Financières de Profession Libérale par actions simplifiée au capital de 2 550 €, dont le siège social est situé 1C Allée Ermengarde d'Anjou à (35000) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 829 380 252 et la société STRATEYS, ci-dessus plus amplement désignée, la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE apporte à titre d'apport fusion à la société STRATEYS la totalité de son actif évalué au 31 décembre 2021 à 2 160 441 € moyennant, pour la société STRATEYS, la prise en charge de la totalité de son passif évalué au 31 décembre 2021 à 1 276 276 €.

L'actif net apporté s'élève donc à 884 164 €.

Les éléments d'actif et de passif apportés ou pris en charge ont donc été déterminés sur la base des comptes de la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

En outre, il a été stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 par la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE seront considérées comme l'ayant été, tant en ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et aux risques de la société STRATEYS.

En rémunération de cet apport, la so-

ciété STRATEYS a augmenté son capital d'une somme de 28 059 € par la création de 25 245 parts sociales nouvelles de 1,1148 € € chacune de valeur nominale attribuées aux associés de la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE au prorata de leurs droits dans le capital à raison de 1 action de la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE pour 9,90 parts de la société SELARL STRATEYS.

La société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE détenant préalablement à l'opération de fusion 28 148 parts sociales de la société STRATEYS, il a été procédé à une réduction de capital de la société STRATEYS d'un montant de 31 286 € par annulation desdites actions.

2. Aux termes d'un acte en date du 30 juin 2022 passé entre la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL, Société de Participations Financières de Profession Libérale à responsabilité limitée de type unipersonnel au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 6 Hameau de la Vigne à (35132) VEZIN-LE-COQUET et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 850 684 705 et la société STRATEYS, ci-dessus plus amplement désignée, la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL apporte à titre d'apport fusion à la société STRATEYS la totalité de son actif évalué au 31 décembre 2021 à 194 297 € moyennant, pour la société STRATEYS, la prise en charge de la totalité de son passif évalué au 31 décembre 2021 à 159 899 €.

L'actif net apporté s'élève donc à 34 398 €.

Les éléments d'actif et de passif apportés ou pris en charge ont donc été déterminés sur la base des comptes de la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

En outre, il a été stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 par la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL seront considérées comme l'ayant été, tant en ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et aux risques de la société STRATEYS.

En rémunération de cet apport, la société STRATEYS a augmenté son capital d'une somme de 1 800 € par la création de 1 620 parts sociales nouvelles de 1,1148 € chacune de valeur nominale attribuées intégralement à l'associée unique de la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL à raison de 1 part de la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL pour 1,62 parts de la société SELARL STRATEYS.

La société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL détenant préalablement à l'opération de fusion 3 162 parts sociales de la société STRATEYS, il a été procédé à une réduction de capital de la société STRATEYS d'un montant de 3 515 € par annulation desdites actions.

Ainsi, suite à ces opérations d'augmentations puis de réduction de capital, le capital social de la société STRATEYS se trouve ainsi fixé à 95 058 € divisé en 85 525 actions de 1,1148 € chacune de valeur nominale.

3. Des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE, des décisions de l'associée unique de la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL et de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société STRATEYS, il résulte que les opérations de fusions ont été approuvées et qu'elles sont devenues définitives le 7 septembre 2022, et que, comme stipulé dans les projets de fusions, les opérations faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 par les sociétés SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE et ER CROISSANCE SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL sont considérées comme l'ayant été, tant pour ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et aux risques de la société STRATEYS.

4. La même assemblée générale extraordinaire des associés de la société STRATEYS réunie le 7 septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves d'un montant de 4 942 € et ce, par élévation de la valeur nominale des parts portée de 1,1148 € à 1,16925 € puis d'opérer une conversion des 85 525 parts de 1,16925 € chacune de

valeur nominale en 100 000 parts de 1 € chacune de valeur nominale.

5. L'Assemblée des associés de la société STRATEYS a décidé en conséquence de modifier les articles suivants des statuts sociaux de la société :

- article 10 « Apports - formation du capital social »,
- article 11 « Apports en industrie »,
- article 12 « Montant du capital social »,
- article 13 « Géographie du capital social »
- article 14 « Géographie des parts d'industrie ».

Pour Avis, Les Gérants

L227J03126

**STRATÉYS**  
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES  
SELARL  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE

SPFFL par actions simplifiée  
Société de Participations Financières de Profession Libérale par Actions Simplifiée  
au capital social de 2 550 €  
Siège social : 1C Allée Ermengarde d'Anjou  
à (35000) RENNES  
RCS RENNES 829 380 252

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2022, les associés de la société STRATEYS, SELARL au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé 1C Allée Ermengarde d'Anjou - ZAC Atalante Champeaux à (35011) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 535 060 891, ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 30 juin 2022 avec la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE, absorbée, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2022, les associés de la société SPFFL D'AVOCATS STRATEYS CROISSANCE ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 30 juin 2022 avec la société STRATEYS, absorbante, et décidé la dissolution de la société sans liquidation.  
Pour Avis, Le Président

L227J03127

**STRATÉYS**  
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES  
SELARL  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### ER CROISSANCE

SPFFL d'avocat a responsabilité limitée de type unipersonnel  
Société de Participations Financières de Profession Libérale d'Avocat A Responsabilité Limitée de type unipersonnel  
au capital social de 1 000 €  
Siège social : 6 Hameau de la Vigne à (35132) VEZIN LE COQUET  
RCS RENNES n°850 684 705

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2022, les associés de la société STRATEYS, SELARL au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé 1C Allée Ermengarde d'Anjou - ZAC Atalante Champeaux à (35011) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 535 060 891, ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 30 juin 2022 avec la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL, absorbée, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2022, l'associée unique de la société ER CROISSANCE - SPFFL D'AVOCAT A RESPONSABILITE LIMITEE DE TYPE UNIPERSONNEL a approuvé le

traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 30 juin 2022 avec la société STRATEYS, absorbante, et décidé la dissolution de la société sans liquidation.  
Pour Avis, La Gérante

L227J03128

### 2F OUEST

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.054.090 euros  
Siège social : Zone Industrielle la Hautière  
BP 12 - 35590 L'HERMITAGE  
549 200 533 RCS RENNES

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 18/11/2022, Fertiberia France, société par actions simplifiée au capital de 2.341.318 euros, 10/12, allée de la Connaissance - Carre Haussmann II - 77127 Lieusaint, 797 817 889 RCS Melun a, en sa qualité d'associé unique de la société 2F Ouest, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de ladite entreprise en application des dispositions de l'article 1844-5 du code civil et de l'article R. 210-14 du code de commerce.

Les créanciers de la société 2F Ouest peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Rennes.

Mention au RCS de Rennes

L227J03130

**7 JOURS**  
LES ASSOCIÉS DE BRITAGNE

Abonnez-vous

À chacun sa formule

couplage magazine  
+ site internet

« Découverte » / 6 mois

35 € TTC

« Classique » / 12 mois

55 € TTC

« Fidélité » / 24 mois

99 € TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter  
chaque semaine

Paiement sécurisé

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE VOTRE  
RÉGION

ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR



## AUTRES ANNONCES

### A&B NOTAIRES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100 euros  
Siège social : 27 rue de la Parcheminerie  
RENNES (35000)  
899 832 745 RCS RENNES

### OFFICE DU DOME

SARL au capital de 343.512 euros  
Siège social : NANTES (44100)  
4bis Place du Sanitat  
RCS NANTES 342 270 691

Aux termes d'un projet de fusion en date du 28 avril 2022, la société A&B NOTAIRES a fait apport à la société OFFICE DU DOME, à titre de fusion, de l'ensemble de son actif moyennant la prise en charge de son passif. L'actif net apporté s'est élevé à 200.000 euros.

Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société A&B NOTAIRES entre la date d'effet de la fusion (13 septembre 2022) et la date de réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société OFFICE DU DOME.

En rémunération de cet apport net, 28.626 parts sociales nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, n° 345.037 à 373.662, entièrement libérées, ont été créées par la société OFFICE DU DOME à titre d'augmentation de son capital de 28.626 euros.

La prime de fusion s'est élevée globalement à 171.374 euros.

Le rapport d'échange des droits sociaux retenu a été fixé à 1 part A&B NOTAIRES pour 2.000/6,99 parts OFFICE DU DOME.

La fusion est devenue définitive le 22 octobre 2022 ainsi qu'il résulte : des décisions de l'associé unique de la société A&B NOTAIRES en date du 12 octobre 2022 approuvant le traité de fusion sus énoncé et décidant la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société A&B NOTAIRES, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée, des décisions unanimes de la société OFFICE DU DOME, société absorbante, en date du 12 octobre 2022 approuvant ledit traité de fusion et procédant à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société A&B NOTAIRES étant devenues définitives

à cette date. Il a en outre été décidé d'augmenter le capital social de la société « OFFICE DU DOME » d'une somme de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR) par apport en numéraire et incorporation de prime d'émission, pour le porter à 572.138 euros, avec émission de 28.626 parts nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, n° 373.663 à 402.288 et élévation de la valeur nominale de parts.

En conséquence de la fusion et des augmentations de capital social, les associés ont, à l'unanimité, décidé de modifier l'article des statuts de la société OFFICE DU DOME relatif aux apports et au capital social comme suit :

Article 7 - Capital social  
Ancienne mention : 343.512 euros  
Nouvelle mention : 572.138 euros

En outre, a été nommé cogérant de la société OFFICE DU DOME à compter du 13 septembre 2022, pour une durée illimitée : M. Alexandre BOUFFLERS, demeurant à SAINT GREGOIRE (35760) 4 rue Gabriel Lippmann.

Enfin, la dénomination sociale a été modifiée et est désormais : « OFFICE DU DOME - NOTAIRES ». Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L227J03223

VOS ANNONCES  
PAR MAIL

7 JOURS

annoncelegale@7jours.fr

## La Presse Hebdomadaire Régionale contribue à :

# L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Les éditeurs de Presse Hebdomadaire Régionale s'engagent en menant des actions RSE en particulier pour la reforestation de nos territoires.

A travers cette initiative, votre journal agit pour **le climat, la biodiversité et l'emploi.**

Déjà + de  
**1140**  
arbres plantés depuis 2021



**171**  
tonnes de CO2 stockées



**3420**  
abris pour animaux créés



**4560**  
mois d'oxygène générés



**1140**  
heures de travail créées

7 JOURS  
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

ESPACE  
PHR  
LEADER  
HEBDOMADAIRE REGIONALE  
www.espacephr.fr

reforestation

## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

### VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ile-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2022-11-11 - Vendeur : 35 ASSAINISSEMENT - Acheteur : BRETAGNE CANALISATIONS

Activité : fonds de commerce d'assainissement, ramonage, débarras. Adresse : 1 rue Des Artisans 35520 MONTREUIL-LE-GAST France ; Prix : 200000.00 EUR. Oppositions : Oppositions dans les délais légaux reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications au CABINET MB&A 3, avenue Germaine Tillon, 35208 Rennes cedex 2.

2022-11-16 - Vendeur : LA BOITE A DOUCEURS - Acheteur : TI KORRIGAN

Activité : Un fonds de commerce et artisanal de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, pains spéciaux, exploité à PLEURTUIT (35730), 19 rue Saint-Guillaume; Prix : 250000.00 EUR. Oppositions : Oppositions dans les dix jours de la présente insertion ou de la publication au BODACC ; domicile est élu au siège du fonds sis à PLEURTUIT (35730), 19 rue Saint-Guillaume pour la validité et pour la correspondance auprès de la SELARL D'AVOCAT CABINET GAIGNARD domiciliée à RENNES (35000), 4 rue du Pré Botté. Négociation AGENCE BELLEC IMMOBILIER.

2022-11-01 - Vendeur : LACT- Acheteur : LA JOKEVE

Activité : l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons, restaurant, café, vente de journaux, articles de fumeurs, point "française des jeux" bimmeloterie, services associés et négoce de tous produits auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local situé 2, place saint pierre - 35310 mordelles. Prix : 470000.00 Euros. Oppositions : Election de domicile : étude NOT'OUEST 9 Rue du Docteur Wagner 35650 Le Rheu pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce





7 place Saint-Michel 35000 Rennes

Brunch à volonté tous les dimanches de 11h à 15h  
26€/adulte - 15€/enfant

**kavalery** ∞  
Le bureau d'études par Kandella

+ de 250 marques et 2 300 m<sup>2</sup> de showrooms  
dans un même bureau d'études en éclairage

kavalery.fr | info@kavalery.fr | 02 99 54 60 45

**emgé**

LA COMMUNICATION À 360°

Enseignes / Signalétique / Imprimerie  
Marquage et covering de véhicules

02 99 40 85 57 / www.emgé.com / SAINT-MALO

Un projet accompagné par

**capeos**  
Expertise  
Comptable

Besoin d'accompagnement en comptabilité,  
juridique ou ressources humaines ? **Contactez-nous !**

**Siège social**

Immeuble Le Papyrus  
29 Rue de Lorient  
35000 Rennes

02 99 54 74 44

capeos.fr

**CPCS** **SHOW-ROOM**  
12, cours de la Vilaine  
CESSON SEVIGNE

Plomberie - Chauffage  
Installation - Dépannage **VIESMANN**  
Electroménager - Pompe à chaleur

Tél. 02 99 86 08 87 cpcs.cyrildelahaye@orange.fr





# ALIENTE

BAR-RESTAURANT-TAPAS



**Pierre-Etienne AMSLER**  
Agent Général

*Assurances de particuliers - Artisans - Commerçants  
Risques d'entreprises - Placements - Retraite*

tél. 02 99 36 88 78 / fax : 02 99 36 59 57  
agence.peamsler@axa.fr  
46, avenue du Sergent Maginot - 35000 RENNES



**MCI** **MISSION CONSEIL IMMOBILIER**

NEGOCIÉ PAR :

www.mci-groupe.fr  
02.99.22.10.10  
1 Contour Saint Germain 35000 Rennes

Jacques Simon

**vincentbellay** electricité

02 99 14 63 64  
vbcontact@bellay.eu

**ELECTRICITE**

Impasse de la Jonchée - 35132 Vezin-le-Coquet  
www.vb-electricite.com

**insta** & VOUS

Vente, installation, location, sono, éclairage, vidéosurveillance

**David HERVÉ**

17 La Haute Rouvrais - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE.  
Tél. 06 79 09 06 12 contact@installevous.net

**QUEST BOISSONS**

**DISTRIBUTEUR DE BOISSONS AUX PROFESSIONNELS**

**Rennes**  
02 99 59 14 34

**Côtes d'Armor / Lamball'Vins**  
02 96 34 75 75

**Fougères**  
02 99 99 36 56

**Laval**  
02 43 67 67 67

Retrouvez-nous sur [ouestboissons.fr](http://ouestboissons.fr) et sur Facebook.

A CŒUR DE VOUS SERVIR !



# ALIENTE

BAR-RESTAURANT-TAPAS



7 place Saint-Michel, 35000 Rennes

02 99 78 22 22

Lundi au vendredi: 10h00 à 01h00 ; Samedi : 08h30 à 01h00 ;

Dimanche : 11h00 à 23h00



**LABEL**  
ÉTUDES

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR  
MAÎTRISE D'ŒUVRE  
CRÉATION GRAPHIQUE

02 23 46 10 35

[label-ensemble.com](http://label-ensemble.com)  
ET SI L'ON TRAVAILLAIT ENSEMBLE ?



**L-DÉCO**  
IN & OUT

CUISINES PROMOTEURS  
&  
CUISINES PARTICULIERS

02 23 46 03 03

[label-ensemble.com](http://label-ensemble.com)  
ET SI L'ON TRAVAILLAIT ENSEMBLE ?



[www.etienne.bzh](http://www.etienne.bzh)

PA La Courtais  
16 rue Madeleine Brès  
35580 GUICHEN

02 99 85 44 74  
[contact@etiennebzh](mailto:contact@etiennebzh)



GRUPE  
ETIENNE

**Etienne**  
CARRELAGE

FABRICE  
MOSAÏQUE  
CHAIRE  
TERRASSE

**SÉBASTIEN**  
ETIENNE

MENUEGERIE  
FERMETURE  
CLOISON  
ISOLATION

**ETIENNE**  
AGENCEMENT INTERIEUR

CUISINE  
SALLE DE BAIN  
BROSSAGE  
MEUBLE SUR MESURE